



Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2013

www.cibc.com/francais

30 mai 2013

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2013.

Faits saillants du deuxième trimestre

- **Le résultat net comme présenté s'est établi à 876 M\$, en regard de 811 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 798 M\$ au trimestre précédent.**
- **Le résultat net ajusté a atteint 876 M\$¹, en regard de 840 M\$¹ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 895 M\$¹ au trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,12 \$ en regard de 1,90 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,91 \$ au trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 2,12 \$¹, en regard de 2,00 \$¹ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 2,15 \$¹ au trimestre précédent.**

Les résultats du deuxième trimestre de 2013 ont été touchés par les éléments d'importance suivants :

- des produits de 27 M\$ (20 M\$ après impôt ou 0,05 \$ par action) liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- des pertes sur créances de 21 M\$ (15 M\$ après impôt ou 0,04 \$ par action) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe;
- un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt ou 0,01 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Au 30 avril 2013, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de la Banque CIBC selon Bâle III s'établissait à 9,7 %, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,2 % et 15,5 %, selon la méthode tout compris, en regard d'un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 9,6 %, d'un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,0 % et d'un ratio du total des fonds propres de 15,3 % au trimestre précédent.

Pour le deuxième trimestre, le rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires a été de 22,3 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation du dividende trimestriel de 0,02 \$ par action ordinaire, le faisant passer à 0,96 \$ par action.

Les activités essentielles de la Banque CIBC, soit Services bancaires – détail et entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros ont généré de solides résultats pour le trimestre. Ces résultats témoignent de la priorité que nous accordons à nos clients ainsi que de nos principes de base sous-jacents.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 604 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 48 M\$, ou 9 %, par rapport au résultat net du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont atteint 2,0 G\$, soit une progression de 32 M\$, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de 2012, en raison principalement de la croissance des volumes de la plupart des produits, de l'élargissement des marges et de l'augmentation des honoraires. La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 233 M\$, une baisse de 38 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

Au cours du deuxième trimestre de 2013, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons continué d'investir dans notre plateforme de distribution avec l'ajout de 10 centres bancaires au cours du premier semestre de l'exercice 2013, pour mieux servir nos clients. Aujourd'hui, nous comptons plus de 650 centres bancaires qui offrent des heures d'ouverture prolongées et sont ouverts le samedi, et plus de 100 centres bancaires qui sont ouverts le dimanche;
- En avril, nous avons lancé le Forfait bancaire Accès quotidien CIBC et le Forfait bancaire Prestige CIBC pour faciliter les opérations bancaires de nos clients et les récompenser de faire affaire avec nous;
- Nous avons lancé le Programme « Démarquons-nous » à l'intention de nos équipes de Service Impérial au Canada. Ce programme de perfectionnement du leadership, conçu pour favoriser les pratiques exemplaires de première ligne, a démontré qu'en utilisant une méthode constante à l'égard des ventes et de la prestation des services, nous pouvons considérablement améliorer les résultats dans le domaine des ventes et de l'expérience client;
- Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé que l'application Paiement mobile CIBC était offerte sur les téléphones intelligents Android, à partir du modèle Samsung Galaxy S3 de Rogers. Cette percée technologique renforce notre leadership sur le marché des paiements mobiles. En octobre dernier, la Banque CIBC est devenue la première banque au Canada à offrir à ses clients la possibilité de payer leurs achats par carte de crédit au moyen de leur téléphone intelligent.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 92 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 16 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont atteint 443 M\$, soit une hausse de 25 M\$, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2012, principalement sous l'effet de la montée des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2013, *Gestion des avoirs* a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de bâtir notre plateforme *Gestion des avoirs* :

- Nous avons annoncé notre intention d'acquérir Atlantic Trust Private Wealth Management auprès de sa société mère Invesco Ltd. conformément à notre plan stratégique de croissance de nos services de gestion des avoirs en Amérique du Nord;
- Nos activités de fonds de détail poursuivent leur croissance après avoir affiché, pendant 17 trimestres consécutifs, des résultats positifs de ventes nettes à long terme.

Services bancaires de gros a affiché un résultat net de 198 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 107 M\$ par rapport au trimestre précédent, qui comprenait une charge liée à un règlement présentée à titre d'élément d'importance. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté s'est établi à 193 M\$, soit 7 M\$ de moins qu'au trimestre précédent.

Les produits ont atteint 580 M\$, une hausse de 17 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des produits plus élevés des activités de crédit structuré en voie de liquidation et de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancés par la diminution des produits tirés des marchés financiers.

Pour appuyer leur objectif d'être la banque qui offre des services bancaires de gros de premier plan axés sur les clients et basés au Canada, *Services bancaires de gros* a agi à titre :

- de conseiller financier de Inmet Mining pour la vente de First Quantum Minerals totalisant 4,6 G\$;
- de co-responsable des registres et d'agent administratif d'Hydro-Québec pour le refinancement de sa facilité de crédit renouvelable de 2,0 G\$ US;
- de co-responsable des registres de TELUS Corporation pour le placement d'obligations à deux tranches totalisant 1,7 G\$;
- de conseiller financier, de co-preneur ferme, de co-responsable des registres et d'agent administratif de Meubles Léon pour le financement de l'acquisition de Brick pour un montant de 500 M\$;
- de co-syndicataire chef de file et de co-responsable des registres de la Province du Manitoba lors de l'émission de titres de créance mondiaux totalisant 500 M\$ US.

En bref, la Banque CIBC a obtenu un solide rendement au deuxième trimestre. Les investissements que nous faisons dans nos divisions *Services bancaires – détail* et *entreprises*, *Gestion des avoirs* et *Services bancaires de gros* nous renforcent et nous placent en bonne position à long terme.

La Banque CIBC et ses collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à soutenir des organismes qui contribuent à rendre nos collectivités plus fortes et plus saines. Au cours du trimestre, la Banque CIBC a annoncé les contributions suivantes :

- Une commandite de 1 M\$ en faveur du Gala du Centre national des Arts (CNA) au profit de la Fiducie nationale pour la jeunesse et l'éducation;
- Un don de 500 000 \$ à la London Health Sciences Foundation;
- Un don de 250 000 \$ au Centre de santé du sein de l'hôpital d'Ottawa;
- Un don de 250 000 \$ au Programme de santé pour femmes et nouveaux nés à la IWK, à Halifax, pour aider le centre de santé IWK à réaménager ses salles d'opération et l'espace de récupération pour femmes.

À titre de banque canadienne officielle de la Coupe du monde FIFA 2014 qui se tiendra au Brésil, et conjointement avec VISA, la Banque CIBC a animé le 2014 FIFA World Cup Winner's Trophy à une célébration à laquelle ont assisté plus de 4 000 clients et employés et d'autres membres du public en hommage à la diversité du Canada et la passion de ses collectivités pour le sport.

Pour une deuxième année d'affilée, la Banque CIBC a été nommée la banque la plus solide au Canada et en Amérique du Nord, et la troisième au monde par le magazine Bloomberg Markets. Au cours du trimestre, la Banque CIBC a également été désignée :

- l'un des meilleurs milieux de travail au Canada en 2013 par le Great Place to Work Institute;
- l'un des meilleurs employeurs pour les néo-Canadiens en 2013 et l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2013 par Mediacorp;
- l'une des entreprises ayant la meilleure réputation au Canada en 2013 par le Reputation Institute.

Ces marques de distinction témoignent de notre stratégie visant à être une banque à faible risque qui génère un rendement constant et durable à long terme, tout en assurant une croissance stratégique, et démontrent notre engagement à créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats opérationnels de la Banque CIBC au 30 avril 2013 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2012 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans ce rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollar canadien. Le rapport de gestion est en date du 29 mai 2013. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 182 à 185 de notre Rapport annuel 2012.

Modifications à la présentation de l'information financière

Dispositif de Bâle III

Nous avons adopté la ligne directrice révisée sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) à compter de janvier 2013. La ligne directrice révisée sur les normes de fonds propres tient compte des changements apportés aux exigences de fonds propres, mieux connues sous le nom de Bâle III, présentés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Table des matières

4	Points saillants financiers du deuxième trimestre	23	Arrangements hors bilan
5	Vue d'ensemble	24	Gestion du risque
5	Résultats financiers	24	Vue d'ensemble
7	Événements importants	30	Risque de crédit
8	Perspectives pour l'année 2013	32	Risque de marché
8	Revue de l'information financière trimestrielle	37	Risque de liquidité
10	Mesures non conformes aux PCGR	37	Risque stratégique
11	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	37	Risque d'assurance
11	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	37	Risque opérationnel
13	Gestion des avoirs	38	Risques juridiques et de réputation
15	Services bancaires de gros	39	Risque de réglementation
19	Siège social et autres	39	Risque environnemental
21	Situation financière	40	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
21	Revue du bilan consolidé résumé	40	Méthodes comptables critiques et estimations
21	Sources de financement	43	Faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis
		44	Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – impôt sur le résultat », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2013 », « Revue de l'information financière trimestrielle », « Sources de financement », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle » du présent rapport et d'autres déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2013 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2013 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	1 823 \$	1 855 \$	1 753 \$	3 678 \$	3 595 \$
Produits autres que d'intérêts	1 316	1 326	1 331	2 642	2 646
Total des produits	3 139	3 181	3 084	6 320	6 241
Dotations à la provision pour pertes sur créances	265	265	308	530	646
Charges autres que d'intérêts	1 821	1 987	1 764	3 808	3 555
Résultat avant impôt	1 053	929	1 012	1 982	2 040
Impôt sur le résultat	177	131	201	308	394
Résultat net	876 \$	798 \$	811 \$	1 674 \$	1 646 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	2 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées	25	25	44	50	100
Porteurs d'actions ordinaires	849	771	766	1 620	1 542
Résultat net applicable aux actionnaires	874 \$	796 \$	810 \$	1 670 \$	1 642 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	58,0 %	62,5 %	57,2 %	60,3 %	57,0 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	56,6 %	56,1 %	55,1 %	56,3 %	55,2 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,47 %	0,42 %	0,53 %	0,44 %	0,53 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	22,3 %	19,9 %	22,1 %	21,1 %	22,2 %
Marge d'intérêts nette	1,85 %	1,83 %	1,82 %	1,84 %	1,84 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³	2,14 %	2,12 %	2,11 %	2,13 %	2,13 %
Rendement de l'actif moyen ⁴	0,89 %	0,79 %	0,84 %	0,84 %	0,84 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	1,03 %	0,91 %	0,98 %	0,97 %	0,98 %
Rendement total des actionnaires	(2,02) %	7,13 %	(1,12) %	4,97 %	1,63 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,12 \$	1,91 \$	1,90 \$	4,03 \$	3,84 \$
– résultat dilué comme présenté	2,12	1,91	1,90	4,03	3,83
– résultat dilué ajusté ¹	2,12	2,15	2,00	4,27	3,97
– dividendes	0,94	0,94	0,90	1,88	1,80
– valeur comptable	39,11	38,07	35,22	39,11	35,22
Cours de l'action (\$)					
– haut	84,70	84,10	78,00	84,70	78,00
– bas	77,02	76,70	73,27	76,70	68,43
– clôture	80,57	83,20	74,53	80,57	74,53
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	400 400	403 332	403 058	401 890	402 068
– moyen pondéré dilué	400 812	403 770	403 587	402 315	402 590
– fin de la période	399 811	401 960	404 945	399 811	404 945
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	32 213 \$	33 443 \$	30 181 \$	32 213 \$	30 181 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,8 %	4,5 %	4,9 %	4,7 %	4,9 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	44,2 %	49,2 %	47,4 %	46,6 %	46,9 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	44,2 %	43,7 %	45,0 %	43,9 %	45,3 %
Cours/valeur comptable	2,06	2,19	2,12	2,06	2,12
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	78 361 \$	72 656 \$	68 695 \$	78 361 \$	68 695 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	252 292	251 139	251 487	252 292	251 487
Total de l'actif	397 705	392 783	387 458	397 705	387 458
Dépôts	307 353	306 304	297 111	307 353	297 111
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	15 638	15 303	14 260	15 638	14 260
Actif moyen	404 782	402 313	391 646	403 527	393 909
Actif productif d'intérêts moyen ³	350 136	347 020	337 852	348 552	338 718
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	15 583	15 361	14 095	15 470	13 959
Biens administrés ⁵	1 468 429	1 429 049	1 397 624	1 468 429	1 397 624
Mesures de qualité du bilan⁷					
Dispositif de Bâle III – Méthode transitoire					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en milliards de dollars)	138,3 \$	134,8 \$	s. o.	138,3 \$	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,5 %	11,5 %	s. o.	11,5 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,4 %	12,4 %	s. o.	12,4 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	15,3 %	s. o.	15,2 %	s. o.
Dispositif de Bâle III – Méthode tout compris					
APR (en milliards de dollars)	125,9 \$	126,4 \$	s. o.	125,9 \$	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	9,7 %	9,6 %	s. o.	9,7 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	12,0 %	s. o.	12,2 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,5 %	15,3 %	s. o.	15,5 %	s. o.
Dispositif de Bâle II					
APR (en milliards de dollars)	s. o.	s. o.	113,3 \$	s. o.	113,3 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	s. o.	s. o.	14,1 %	s. o.	14,1 %
Ratio du total des fonds propres	s. o.	s. o.	17,7 %	s. o.	17,7 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ^{1,6}	78 % / 22 %	78 % / 22 %	76 % / 24 %	78 % / 22 %	76 % / 24 %
Équivalents temps plein ⁸	43 057	42 793	42 267	43 057	42 267

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances. La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux comprend la dotation à la provision individuelle, aux provisions collectives pour les prêts personnels, les prêts notés aux PME et les prêts hypothécaires en souffrance depuis plus de 90 jours et à la provision pour radiations nettes des prêts sur cartes de crédit.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ainsi que les prêts, nets des provisions.

4) Le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

6) Aux fins du calcul du ratio, « détail » comprend les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres). Le ratio représente le capital économique attribué à ces activités à la fin de la période.

7) Les mesures concernant les fonds propres de l'exercice 2013 sont fondées sur le dispositif de Bâle III, tandis que les mesures de l'exercice 2012 sont fondées sur le dispositif de Bâle II.

8) Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 876 M\$, en regard de 811 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 798 M\$ au trimestre précédent. Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2013 a atteint 1 674 M\$, en regard de 1 646 M\$ pour la période correspondante de 2012.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,12 \$, en regard de 1,90 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,91 \$ au trimestre précédent. Le résultat dilué par action comme présenté pour le semestre clos le 30 avril 2013 a été de 4,03 \$, contre 3,83 \$ pour la même période en 2012.

Le résultat dilué par action ajusté pour le trimestre s'est établi à 2,12 \$¹, en regard de 2,00 \$¹ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,15 \$¹ au trimestre précédent. Le résultat dilué par action ajusté pour le semestre clos le 30 avril 2013 a été de 4,27 \$¹, contre 3,97 \$¹ pour la même période en 2012.

Le résultat net de la période considérée a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des produits de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- des pertes sur créances de 21 M\$ (15 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Services bancaires de gros);
- un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des produits de 29 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 21 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 8 M\$. Au total, ces éléments d'importance n'ont eu aucune incidence sur le résultat net.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 70 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent sous l'effet principalement de la hausse des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et de l'élargissement des marges dans les services de détail, en partie contrebalancés par le fléchissement des produits nets d'intérêts tirés de la trésorerie. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture présentée à titre d'élément d'importance.

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 32 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, du fait principalement que le trimestre comptait moins de jours.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2013 ont monté de 83 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2012, en raison surtout des produits nets d'intérêts supérieurs tirés des activités de négociation, de l'élargissement des marges dans les services de détail et de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en partie contrebalancés par le recul des produits nets d'intérêts tirés de la trésorerie. Les résultats de la période correspondante en 2012 comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture présentée à titre d'élément d'importance.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 15 M\$, ou 1 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes découlant des activités de négociation constatées au cours du trimestre considéré, contre des produits tirés des activités de négociation comptabilisés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie contrebalancés par la hausse des produits tirés des fonds communs de placement.

La diminution de 10 M\$, ou 1 %, des produits autres que d'intérêts en regard du trimestre précédent est principalement attribuable à des pertes de négociation constatées au cours du trimestre considéré, contre des produits de négociation comptabilisés au cours du trimestre précédent, en partie neutralisés par la hausse des profits, nets des dépréciations, sur les valeurs disponibles à la vente et des produits tirés des fonds communs de placement. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un profit à la vente du secteur d'activité de gestion privée du patrimoine présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2013 ont été comparables à ceux de la période correspondante de 2012. La hausse des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions sur crédit a été plus que contrebalancée par la baisse des produits de négociation. Les résultats de la période considérée comprenaient un profit à la vente du secteur d'activité de gestion privée de patrimoine présenté à titre d'élément d'importance, alors que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient un profit lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, également présenté à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 43 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé essentiellement en raison de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit. Pour les Services bancaires de gros, les provisions ont augmenté en raison des pertes dans le portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancées par les pertes moins élevées dans le portefeuille des activités de financement immobilier aux États-Unis. Pour le groupe Siège social et autres, la diminution des provisions découle principalement de la diminution des pertes de CIBC FirstCaribbean International Bank (CIBC FirstCaribbean).

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer l'affectation des produits, tantôt aux produits nets d'intérêts, tantôt aux produits autres que d'intérêts. Par conséquent nous considérons le total des produits de négociation comme la mesure la plus appropriée à l'égard du rendement du compte de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé essentiellement en raison de la diminution des faillites et des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit. Pour les Services bancaires de gros, les provisions ont augmenté en raison des pertes dans le portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, en partie contrebalancées par les pertes moins élevées dans le portefeuille des activités de financement immobilier aux États-Unis. Pour le groupe Siège social et autres, la provision collective comptabilisée dans ce secteur a été moins élevée.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2013 a reculé de 116 M\$, ou 18 %, en regard de la période correspondante de 2012. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les provisions ont reculé essentiellement en raison de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit. Pour les Services bancaires de gros, les provisions ont diminué en raison des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par des pertes dans le portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour le groupe Siège social et autres, les provisions ont diminué en raison des pertes moins élevées de CIBC FirstCaribbean, et la provision collective comptabilisée dans ce secteur a été moins élevée.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 57 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des salaires et des avantages du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 166 M\$, ou 8 %, comparativement au trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui comprenaient une charge de règlement comptabilisée au cours du trimestre précédent et présentée à titre d'élément d'importance, et la diminution des salaires.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2013 ont augmenté de 253 M\$, ou 7 %, comparativement à la période correspondante de 2012, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation au cours de la période considérée, qui comprenaient une charge de règlement comptabilisée présentée à titre d'élément d'importance, et l'augmentation des salaires et des avantages du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 24 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence de la hausse du résultat a été plus que contrebalancée par l'incidence de la hausse du résultat exonéré d'impôt.

L'augmentation de 46 M\$, ou 35 %, de la charge d'impôt par rapport au trimestre précédent était essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, la charge d'impôt a fléchi de 86 M\$, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la hausse du résultat exonéré d'impôt et de la proportion relative du résultat assujéti à des taux d'impôt plus bas.

Au cours des exercices antérieurs, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3,0 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011 (avec reconformation le 5 juillet 2012), suivant une requête de la CIBC en vue de faire annuler les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt (CCI) a annulé certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées. La Couronne et la CIBC ont toutes deux interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel fédérale (CAF), et le 6 mai 2013, la CAF a donné entièrement raison à la CIBC. Si la Couronne n'interjette pas appel de cette décision, nous nous attendons à ce que l'audience devant la CCI concernant la déductibilité des charges liées à Enron débute à la fin de 2014 ou en 2015.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 189 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change et s'estime comme suit :

	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avril 2013 c. 30 avril 2012	30 avril 2013 c. 31 janvier 2013	30 avril 2013 c. 30 avril 2012
En millions de dollars			
Augmentation estimative des éléments suivants :			
Total des produits	9 \$	8 \$	3 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	1	-
Charges autres que d'intérêts	4	4	1
Impôt sur le résultat	-	-	-
Résultat net	4	3	2
Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	2,7 %	2,3 %	0,4 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

Premier trimestre de 2013

- une perte de 148 M\$ (109 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, y compris la charge liée au règlement de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis (Services bancaires de gros);
- un profit de 16 M\$ (16 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente de notre secteur d'activité de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour (Siège social et autres);
- un montant de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 28 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 165 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 40 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 97 M\$.

Deuxième trimestre de 2012

- une perte de 28 M\$ (16 M\$ après impôt) sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture (Services bancaires de gros);
- une perte de 10 M\$ (7 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 7 M\$ (6 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 29 M\$ et une augmentation des charges autres que d'intérêts de 16 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 16 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 29 M\$.

De plus, le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires a également été touché par l'élément d'importance suivant :

- des primes de 12 M\$ versées au rachat d'actions privilégiées.

Premier trimestre de 2012

- un profit de 37 M\$ (35 M\$ après impôt) lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence (Gestion des avoirs);
- une perte de 35 M\$ (26 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et 5 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 10 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 17 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 9 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 2 M\$.

De plus, le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires a également été touché par l'élément d'importance suivant :

- des primes de 18 M\$ versées au rachat d'actions privilégiées.

Événements importants

Atlantic Trust Private Wealth Management

Le 11 avril 2013, la CIBC a annoncé qu'elle a conclu une entente définitive visant l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) auprès de sa société mère, Invesco Ltd., pour une contrepartie de 210 M\$. Atlantic Trust, qui gère des biens d'un montant totalisant environ 20 G\$ US, fournit des solutions de gestion de patrimoine intégrées à des particuliers et des familles à valeur nette élevée, à des fondations et à des fonds de dotation. La transaction est assujettie à des approbations réglementaires et devrait se conclure au début de 2014. Les résultats des activités acquises seront consolidés à compter de la date de conclusion de la transaction et inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs.

Gestion privée de patrimoine (Asie)

Le 25 janvier 2013, la CIBC a vendu son secteur d'activité autonome de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour. L'entreprise spécialisée de services de consultation et de courtage, qui était comprise dans les Services bancaires internationaux de l'unité d'exploitation stratégique Siège social et autres, offrait des services bancaires privés à un petit nombre de clients à valeur nette élevée dans la région Asie-Pacifique, et gérait des biens d'un montant totalisant environ 2 G\$. Par conséquent, la CIBC a comptabilisé un profit, net des charges connexes, de 16 M\$ (16 M\$ après impôt) au cours du trimestre clos le 31 janvier 2013. Les autres activités de la CIBC en Asie n'ont pas été touchées par cette transaction.

Procédure de faillite de Lehman Brothers

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2013, la CIBC a comptabilisé une charge de 150 M\$ US (110 M\$ US après impôt) relativement au règlement intégral de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis pour contester la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable. En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 841 M\$ US sur ce billet de financement variable, comme il est décrit plus en détail à la note 23 des états financiers consolidés de 2012.

Perspectives pour l'année 2013

La croissance économique modérée se poursuivra vraisemblablement au Canada et aux États-Unis en 2013. Les gains au chapitre du PIB vont probablement se situer autour de 2 % aux États-Unis et être légèrement inférieurs au Canada, compte tenu d'une croissance tempérée outre-mer et du prolongement du programme de resserrement budgétaire. Nous prévoyons que les gouvernements européens empêcheront que les problèmes liés à la dette souveraine ne dégénèrent en une grave crise bancaire à l'échelle de la zone euro; le resserrement des politiques budgétaires a toutefois entraîné une légère récession en Europe. Aux États-Unis, l'amélioration du crédit des ménages et la reprise durable de la construction d'habitations contribueront à compenser l'incidence négative du resserrement de la politique budgétaire.

L'économie canadienne tirera profit d'une reprise de la production de pétrole, mais la demande intérieure sera un peu moins vigoureuse. Les dépenses des gouvernements continueront d'avoir une incidence légèrement négative sur la croissance, étant donné le maintien du programme de resserrement budgétaire. La demande des consommateurs sera appuyée par la création d'emplois soutenue, mais sera limitée par la hausse du revenu des ménages, car l'appétence pour le crédit est freinée par les niveaux d'endettement élevés actuels, même si la Banque du Canada évite d'augmenter les taux d'intérêt au cours de 2013. Le secteur de l'habitation, qui contribuait fortement à la croissance, connaîtra des résultats légèrement négatifs au cours de l'exercice considéré, la diminution des ventes entraînant un léger recul dans le secteur de la construction.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient faire face à une croissance légèrement plus lente de la demande de prêts hypothécaires, tandis que la croissance du crédit à la consommation devrait se poursuivre à un rythme modeste. La demande de crédit aux entreprises devrait augmenter à un taux de croissance sain. Il est peu probable que la croissance économique légèrement plus lente entraîne une détérioration du crédit des ménages, le taux de chômage demeurant pratiquement stable.

Le groupe Gestion des avoirs devrait voir une croissance de la demande pour les actions et d'autres actifs à risque au cours de 2013 au fur et à mesure que les incertitudes à l'échelle mondiale s'estomperont.

Les Services bancaires de gros devraient tirer profit d'un bon rythme de financement par emprunts, les gouvernements et les sociétés tirant profit des faibles taux d'intérêt et de l'excellente conjoncture des marchés. Les émissions d'actions pourraient s'accroître au cours de l'exercice, les incertitudes quant à la croissance à l'échelle mondiale étant progressivement résolues, ce qui représente une tendance qui pourrait aussi stimuler les activités de fusion. On prévoit que la demande de crédit aux grandes entreprises sera soutenue par la croissance des dépenses en capital, bien que le marché de la dette publique et les flux de trésorerie internes représentent une option concurrentielle de financement.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2013		2012		2011			
	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits								
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	2 036 \$	2 065 \$	2 036 \$	2 085 \$	2 004 \$	2 029 \$	2 076 \$	2 035 \$
Gestion des avoirs	443	432	420	401	418	435	396	404
Services bancaires de gros ¹	580	563	575	527	463	495	561	503
Siège social et autres ¹	80	121	128	136	199	198	162	189
Total des produits	3 139 \$	3 181 \$	3 159 \$	3 149 \$	3 084 \$	3 157 \$	3 195 \$	3 131 \$
Produits nets d'intérêts	1 823 \$	1 855 \$	1 848 \$	1 883 \$	1 753 \$	1 842 \$	1 776 \$	1 785 \$
Produits autres que d'intérêts	1 316	1 326	1 311	1 266	1 331	1 315	1 419	1 346
Total des produits	3 139	3 181	3 159	3 149	3 084	3 157	3 195	3 131
Dotation à la provision pour pertes sur créances	265	265	328	317	308	338	306	310
Charges autres que d'intérêts	1 821	1 987	1 829	1 831	1 764	1 791	1 920	2 005
	1 053	929	1 002	1 001	1 012	1 028	969	816
Impôt sur le résultat	177	131	150	160	201	193	212	225
Résultat net	876 \$	798 \$	852 \$	841 \$	811 \$	835 \$	757 \$	591 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$	1 \$	3 \$	3 \$	2 \$
Actionnaires	874	796	850	839	810	832	754	589
RPA – de base	2,12 \$	1,91 \$	2,02 \$	2,00 \$	1,90 \$	1,94 \$	1,80 \$	1,35 \$
– dilué	2,12 \$	1,91 \$	2,02 \$	2,00 \$	1,90 \$	1,93 \$	1,79 \$	1,33 \$

1) Les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, contrebalancée dans une certaine mesure par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits de Gestion des avoirs ont été avantagés par de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et la hausse des biens sous gestion moyens. Le résultat tiré de notre quote-part dans American Century Investments (ACI) est inclus à compter du 1^{er} septembre 2011, et un profit lié à ce placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a été inclus au premier trimestre de 2012.

La conjoncture des marchés financiers et la croissance des activités de dérivés sur actions, qui a donné lieu à la hausse du résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du deuxième trimestre de 2012 comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient un profit à la vente de participations dans des entités relativement à l'acquisition du Groupe TMX Inc. par la Corporation d'Acquisition Groupe Maple et une perte liée à la variation de l'évaluation de dérivés garantis en fonction des swaps indicels à un jour.

Le groupe Siège social et autres comprend l'élément compensatoire lié au résultat exonéré d'impôt susmentionné. Au cours du deuxième semestre de 2012 et du premier semestre de 2013, il y a eu une diminution des produits de trésorerie non répartis. Les résultats du premier trimestre de 2013 comprenaient un profit à la vente du secteur d'activité de gestion privée de patrimoine (Asie).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Les pertes des portefeuilles de cartes de crédit ont diminué en 2012 par rapport au premier semestre de 2013. Pour les Services bancaires de gros, les pertes du portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe ont été plus élevées pour le quatrième trimestre de 2011. Au cours de l'exercice 2012, nos pertes dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis ont augmenté, et les résultats du quatrième trimestre comprenaient des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Les résultats du trimestre considéré comprennent des pertes dans le portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, y compris des charges de retraite. Une perte de valeur liée au goodwill de CIBC FirstCaribbean a été comptabilisée au troisième trimestre de 2011. Les résultats du premier trimestre de 2013 ont affiché une augmentation des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires dans lesquels le résultat est gagné. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants. Le résultat exonéré d'impôt affiche une tendance à la hausse pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessus. La perte de valeur susmentionnée liée au goodwill de CIBC FirstCaribbean n'a pas eu d'incidence fiscale.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 19 du Rapport annuel CIBC 2012. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires dilués comme présenté	A	849 \$	771 \$	766 \$	1 620 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		-	97	41	97
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires dilués ²	B	849 \$	868 \$	807 \$	1 717 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	400 812	403 770	403 587	402 315
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,12 \$	1,91 \$	1,90 \$	4,03 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,12	2,15	2,00	4,27
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté					
Total des produits comme présenté	D	3 139 \$	3 181 \$	3 084 \$	6 320 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(29)	(28)	29	(57)
BIE		97	92	61	189
Total des produits ajustés ²	E	3 207 \$	3 245 \$	3 174 \$	6 452 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	1 821 \$	1 987 \$	1 764 \$	3 808 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(8)	(165)	(16)	(173)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	1 813 \$	1 822 \$	1 748 \$	3 635 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	58,0 %	62,5 %	57,2 %	60,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	56,6 %	56,1 %	55,1 %	56,3 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	H	849 \$	771 \$	766 \$	1 620 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		-	97	41	97
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	I	849 \$	868	807	1 717 \$
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	J	376 \$	379 \$	364 \$	755
Ratio de versement de dividendes comme présenté	J/H	44,2 %	49,2 %	47,4 %	46,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	J/I	44,2 %	43,7 %	45,0 %	43,9 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2013	Résultat net comme présenté	604 \$	92 \$	198 \$	(18) \$	876 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	1	(5)	3	-
	Résultat net ajusté ²	605 \$	93 \$	193 \$	(15) \$	876 \$
31 janv. 2013	Résultat net comme présenté	611 \$	90 \$	91 \$	6 \$	798 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	-	109	(14)	97
	Résultat net ajusté ²	613 \$	90 \$	200 \$	(8) \$	895 \$
30 avril 2012	Résultat net comme présenté	556 \$	79 \$	131 \$	45 \$	811 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	1	23	3	29
	Résultat net ajusté ²	558 \$	80 \$	154 \$	48 \$	840 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2013	Résultat net comme présenté	1 215 \$	182 \$	289 \$	(12) \$	1 674 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	3	1	104	(11)	97
	Résultat net ajusté ²	1 218 \$	183 \$	393 \$	(23) \$	1 771 \$
30 avril 2012	Résultat net comme présenté	1 123 \$	179 \$	264 \$	80 \$	1 646 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	4	(34)	49	8	27
	Résultat net ajusté ²	1 127 \$	145 \$	313 \$	88 \$	1 673 \$

- 1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.
2) Mesure non conforme aux PCGR.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de six groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration et Gestion du risque, qui font partie de Siège social et autres. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour établir les résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique figurent à la page 22 du Rapport annuel 2012.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent à des clients partout au Canada des conseils financiers, des produits et des services bancaires et d'investissement ainsi que des produits et des services d'assurance autorisés par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de plus de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits					
Services bancaires personnels	1 596 \$	1 623 \$	1 535 \$	3 219 \$	3 098 \$
Services bancaires aux entreprises	372	380	368	752	741
Divers	68	62	101	130	194
Total des produits	2 036	2 065	2 004	4 101	4 033
Dotation à la provision pour pertes sur créances	233	241	271	474	552
Charges autres que d'intérêts	1 008	1 021	998	2 029	1 994
Résultat avant impôt	795	803	735	1 598	1 487
Impôt sur le résultat	191	192	179	383	364
Résultat net	604 \$	611 \$	556 \$	1 215 \$	1 123 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	604 \$	611 \$	556 \$	1 215 \$	1 123 \$
Coefficient d'efficacité	49,5 %	49,4 %	49,8 %	49,5 %	49,4 %
Rendement des capitaux propres ²	57,7 %	58,3 %	57,9 %	58,0 %	58,0 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(131) \$	(132) \$	(125) \$	(263) \$	(255) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	473 \$	479 \$	431 \$	952 \$	868 \$
Équivalents temps plein	21 987	22 063	21 733	21 987	21 733

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 604 M\$, en hausse de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des produits, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a baissé de 7 M\$, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des produits, contrebalancée en partie par la diminution des charges autres que d'intérêts et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net du semestre clos le 30 avril 2013 s'est établi à 1 215 M\$, en hausse de 92 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, en raison surtout de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des produits, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 32 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une hausse de 61 M\$, principalement sous l'effet de l'élargissement des marges, de la croissance des volumes pour la plupart des produits et de l'augmentation des honoraires.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 4 M\$, principalement sous l'effet de la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 33 M\$, essentiellement en raison de la diminution des produits de trésorerie répartis et de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont diminué de 29 M\$, ou 1 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une baisse de 27 M\$, principalement sous l'effet du nombre moins élevé de jours durant le trimestre, en partie contrebalancé par l'élargissement des marges.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont diminué de 8 M\$ en raison du nombre de jours moins élevé durant le trimestre.

Les produits Divers ont augmenté de 6 M\$, en raison de la hausse des produits de trésorerie répartis.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les produits ont connu une hausse de 68 M\$, ou 2 %, en regard de la même période en 2012.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une hausse de 121 M\$, principalement sous l'effet de l'élargissement des marges, de la croissance des volumes pour la plupart des produits et de l'augmentation des honoraires.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 11 M\$, principalement sous l'effet de la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 64 M\$ du fait de la diminution des produits de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2013 a diminué de 78 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, ce qui s'explique principalement par la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 10 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des salaires et des avantages du personnel en interaction directe avec les clients.

La diminution de 13 M\$, ou 1 %, des charges autres que d'intérêts par rapport au trimestre précédent s'explique principalement par le nombre moins élevé de jours durant le trimestre et la baisse des coûts du soutien du siège social.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2013 ont augmenté de 35 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2012, en raison essentiellement de la hausse des salaires et des avantages du personnel en interaction directe avec les clients et de l'augmentation des initiatives commerciales stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 12 M\$, ou 4 %, en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre précédent.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2013 a augmenté de 19 M\$ en regard de la période correspondante de 2012, ce qui est attribuable à la hausse du résultat.

Entente Aéroplan

La CIBC et Aimia Canada Inc. (Aimia) sont parties à une entente (l'entente Aéroplan) aux termes de laquelle la CIBC verse à Aimia un montant lié aux milles Aéroplan portés au crédit du compte de détenteurs de cartes CIBC participants, en fonction de la valeur des achats effectués avec ces cartes. L'entente Aéroplan vient à échéance le 31 décembre 2013, à moins qu'elle ne soit renouvelée par les parties ou remplacée conformément à ses modalités. La CIBC participe régulièrement à des discussions visant le renouvellement de l'entente avec Aimia et investit également dans la conception d'une autre formule de carte voyage. À ce stade-ci, rien ne garantit que l'entente Aéroplan sera renouvelée ou remplacée, et la CIBC a commencé à engager des frais liés à la planification et à la conception d'autres options.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions en matière de placements afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par près de 1 500 conseillers au Canada.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits					
Courtage de détail	262 \$	259 \$	263 \$	521 \$	512 \$
Gestion d'actifs	153	144	130	297	292
Gestion privée de patrimoine	28	29	25	57	49
Total des produits	443	432	418	875	853
Charges autres que d'intérêts	323	315	313	638	625
Résultat avant impôt	120	117	105	237	228
Impôt sur le résultat	28	27	26	55	49
Résultat net	92 \$	90 \$	79 \$	182 \$	179 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	92 \$	90 \$	79 \$	182 \$	179 \$
Coefficient d'efficacité	72,7 %	73,0 %	74,8 %	72,9 %	73,3 %
Rendement des capitaux propres ²	19,9 %	19,1 %	18,8 %	19,5 %	21,6 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(57)\$	(58)\$	(52)\$	(115)\$	(104)\$
Bénéfice économique ² (a+b)	35 \$	32 \$	27 \$	67 \$	75 \$
Équivalents temps plein	3 792	3 765	3 756	3 792	3 756

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 92 M\$, en hausse de 13 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 2 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2013 s'est élevé à 182 M\$, en hausse de 3 M\$, ou 2 %, en regard de la période correspondante de 2012, en raison surtout de la hausse des produits, neutralisée en partie par la montée des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 25 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Gestion d'actifs se sont appréciés de 23 M\$, principalement sous l'effet de la montée des biens sous gestion des clients stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine se sont accrus de 3 M\$, principalement grâce à la hausse des biens sous gestion imputable à la croissance des clients, ce qui comprend l'incidence de l'acquisition des activités de Gestion privée de patrimoine de MFS McLean Budden en septembre 2012.

Les produits ont augmenté de 11 M\$, ou 3 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 3 M\$, du fait surtout de la hausse des commissions tirées des ventes de fonds communs de placement et des produits d'honoraires.

Les produits de Gestion d'actifs se sont appréciés de 9 M\$, principalement sous l'effet de la montée des biens sous gestion des clients stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les produits ont connu une hausse de 22 M\$, ou 3 %, en regard de la même période en 2012.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 9 M\$, du fait surtout de la hausse des produits d'honoraires et des commissions tirées des ventes de fonds communs de placement.

Les produits de Gestion d'actifs se sont appréciés de 5 M\$, principalement sous l'effet de la montée des biens sous gestion des clients stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme. La période correspondante de l'exercice précédent comprenait un profit lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, inclus à titre d'élément d'importance.

Les produits de Gestion privée de patrimoine se sont accrus de 8 M\$, principalement grâce à la hausse des biens sous gestion, y compris l'incidence de l'acquisition dont il est fait mention précédemment.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 10 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 8 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, et de 13 M\$, ou 2 %, par rapport à la période de six mois correspondante de 2012, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 2 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, l'impôt sur le résultat a augmenté de 6 M\$, en comparaison de la période correspondante de 2012, du fait surtout de l'incidence de la baisse du taux d'impôt à l'égard du profit de l'exercice précédent susmentionné et de la hausse du résultat pour la période considérée.

Services bancaires de gros

Les **Services bancaires de gros** offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits					
Marchés financiers	312 \$	328 \$	285 \$	640 \$	592 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	226	213	175	439	372
Divers	42	22	3	64	(6)
Total des produits ²	580	563	463	1 143	958
Dotation à la provision pour pertes sur créances	21	10	16	31	42
Charges autres que d'intérêts	299	445	279	744	568
Résultat avant impôt	260	108	168	368	348
Impôt sur le résultat ²	62	17	37	79	84
Résultat net	198 \$	91 \$	131 \$	289 \$	264 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	198 \$	91 \$	131 \$	289 \$	264 \$
Coefficient d'efficacité ²	51,5 %	79,0 %	60,4 %	65,1 %	59,4 %
Rendement des capitaux propres ³	38,6 %	16,3 %	25,0 %	27,1 %	25,7 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(64) \$	(68) \$	(66) \$	(132) \$	(131) \$
Bénéfice économique ³ (a+b)	134 \$	23 \$	65 \$	157 \$	133 \$
Équivalents temps plein	1 245	1 261	1 222	1 245	1 222

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 97 M\$ pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (92 M\$ au 31 janvier 2013 et 61 M\$ au 30 avril 2012) et de 189 M\$ pour les six mois clos le 30 avril 2013 (118 M\$ au 30 avril 2012). Les montants équivalents sont compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 198 M\$, en hausse de 67 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 107 M\$, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2013 s'est élevé à 289 M\$, en hausse de 25 M\$, en regard de la période correspondante de 2012, en raison surtout de la hausse des produits, neutralisée en partie par la montée des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 117 M\$, ou 25 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 27 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la hausse des produits tirés des dérivés de négociation et des produits tirés des opérations sur marchandises, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de titres à revenu fixe et des produits tirés des nouvelles émissions d'actions.

L'augmentation de 51 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout de la hausse des produits provenant des produits de crédit aux grandes entreprises et des activités de financement immobilier aux États-Unis, ainsi que de la hausse des profits tirés du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont progressé de 39 M\$, en raison surtout des produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation, alors que des pertes avaient été constatées au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture présentée à titre d'élément d'importance.

Les produits ont augmenté de 17 M\$, ou 3 %, en regard du trimestre précédent.

La diminution de 16 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la baisse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe, en partie contrebalancée par la hausse des produits tirés des dérivés sur actions et des opérations sur marchandises. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une reprise sur les rajustements de l'évaluation du crédit (REC) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés (autres que les garants financiers).

L'augmentation de 13 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout de la hausse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits Divers ont connu une hausse de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des produits plus élevés dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les produits ont connu une hausse de 185 M\$, ou 19 %, en regard de la même période en 2012.

L'augmentation de 48 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la hausse des produits tirés des dérivés de négociation, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et des produits tirés des nouvelles émissions d'actions. Les résultats de la période considérée comprenaient une reprise des charges liées aux REC mentionnés précédemment.

L'augmentation de 67 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout de la hausse des produits provenant des produits de crédit aux grandes entreprises et de la hausse des profits tirés du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont progressé de 70 M\$, en raison surtout des produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation, alors que des pertes avaient été constatées à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient la perte sur les baux adossés liée à la comptabilité de couverture présentée à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Pour le trimestre considéré, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 5 M\$, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille d'activités de financement immobilier aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2013 a reculé de 11 M\$, comparativement à celle de la période correspondante de 2012, en raison surtout de pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 20 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont chuté de 146 M\$, ou 33 %, comparativement au trimestre précédent, en raison de l'augmentation des charges au cours du trimestre précédent liées au règlement de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis (pour plus de précisions, se reporter à la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation).

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 176 M\$, ou 31 %, par rapport à la période correspondante de 2012, en raison principalement de la hausse des charges dans le portefeuille des activités de crédit structuré en voie de liquidation comme il est mentionné précédemment et de la croissance des salaires et de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt du trimestre était 25 M\$ plus élevée que celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et 45 M\$ plus élevée que celle du trimestre précédent, en raison surtout du résultat plus élevé.

La charge d'impôt pour le semestre clos le 30 avril 2013 a été 5 M\$ de moins que celle de la période correspondante de 2012. L'incidence du résultat plus élevé a été plus que neutralisée par l'incidence des variations de la proportion du résultat gagné dans les territoires où les taux d'impôt sont variés.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique des Services bancaires de gros.

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits nets (charges nettes) d'intérêts	(9) \$	(14) \$	(17) \$	(23) \$	(32) \$
Produits de négociation	35	18	19	53	11
Pertes désignées à leur juste valeur	(3)	(3)	(2)	(6)	(8)
Autres produits	6	5	(1)	11	1
Total des produits	29	6	(1)	35	(28)
Charges autres que d'intérêts	2	154	9	156	17
Résultat (perte) avant impôt	27	(148)	(10)	(121)	(45)
Impôt sur le résultat	7	(39)	(3)	(32)	(12)
Résultat net (perte nette)	20 \$	(109) \$	(7) \$	(89) \$	(33) \$

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 20 M\$ (20 M\$ US), comparativement à une perte nette de 7 M\$ (7 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une perte nette de 109 M\$ (110 M\$ US) pour le trimestre précédent. La perte nette pour les six mois clos le 30 avril 2013 a atteint 89 M\$ (89 M\$ US), en regard de 33 M\$ (33 M\$ US) pour la période correspondante de 2012.

Le résultat net pour le trimestre est surtout attribuable aux profits tirés de positions non couvertes, à une diminution des REC liés aux garants financiers et aux transactions réalisées afin de réduire les expositions au risque de crédit structuré, en partie contrebalancés par les charges d'intérêts nettes.

Les ventes et liquidations au cours du trimestre ont entraîné des réductions du montant notionnel des valeurs de 290 M\$ US et des dérivés de crédit achetés de 420 M\$ US. Ces transactions ont donné lieu à un profit de 8 M\$ (8 M\$ US) avant impôt ou de 6 M\$ (6 M\$ US) après impôt.

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 30 avril 2013	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de :			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs designées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	266 \$	201 \$	- \$	- \$	266 \$	202 \$
TAP flux groupés	3 275	1	3 079	3 082	2 894	55	5 355	79	231	6
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	-	-	4 927	13	-	-	4 927	17
Divers	837	555	47	50	573	51	279	23	12	1
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4 112 \$	556 \$	3 126 \$	3 132 \$	8 660 \$	320 \$	5 634 \$	102 \$	5 436 \$	226 \$
31 octobre 2012	4 742 \$	564 \$	3 731 \$	3 749 \$	9 035 \$	455 \$	6 492 \$	269 \$	5 926 \$	316 \$

1) Les valeurs disponibles à la vente sous forme de billets sur actions et de billets sur le surplus obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier sont exclus du tableau ci-dessus. Les billets sur actions avaient une valeur comptable de 8 M\$ US (9 M\$ US au 31 octobre 2012) et les billets sur le surplus avaient une valeur notionnelle de 140 M\$ US (140 M\$ US au 31 octobre 2012) et une valeur comptable de 12 M\$ US (12 M\$ US au 31 octobre 2012).

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consiste en des dérivés de crédit vendus, totalisait 65 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés super prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (62 %) et européens (35 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 30 avril 2013, environ 17 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une cote équivalente à AAA, les cotes de 76 % d'entre eux étaient équivalentes aux cotes entre AA+ et AA- et le reste, à la cote A. Au 30 avril 2013, les cotes d'environ 16 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une cote supérieure, les cotes d'environ 53 % étaient équivalentes aux cotes entre B+ et B-, les cotes d'environ 6 % étaient équivalentes à la cote CCC+ ou à une cote inférieure, et le reste des actifs était sans cote. Les TAP flux groupés ont une durée d'utilité moyenne pondérée de 2,5 ans et une subordination moyenne de 30 %.

Titres d'emprunt d'entreprises

L'exposition aux titres d'emprunt d'entreprises est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est surtout constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Le règlement aux termes de ces contrats n'a lieu qu'au moment où les défaillances cumulatives liées aux portefeuilles de référence sont supérieures à 30 % pendant la durée du contrat de 44 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 30 avril 2013, nos positions importantes dans le poste Divers comprenaient :

- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 207 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de catégorie 1 novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs designées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 170 M\$ US;
- des valeurs du compte de négociation d'un montant notionnel de 160 M\$ US et d'une juste valeur de 129 M\$ US, et des protections vendues d'un montant notionnel de 284 M\$ US assorties d'une juste valeur de 49 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des TAC flux groupés comprenant des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises à rendement élevé, des titres privilégiés de fiducies et des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation donnés en garantie, dont une tranche de 55 % était assortie d'une cote équivalente à A+ et A-, une tranche de 36 % d'une cote équivalente à BBB+ et BBB- et la plus grande partie de la tranche restante, d'une cote équivalente à BB+ ou à une cote inférieure;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 54 M\$ US, d'une juste valeur de 46 M\$ US et d'une valeur comptable de 49 M\$ US;
- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable d'un montant notionnel de 287 M\$ US et d'une juste valeur de 247 M\$ US, et des billets reflet classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 6 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et de prêts, d'un montant notionnel de 59 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 238 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection. Le tableau ne comprend pas certains prêts productifs et des titres décomposés par tranche dans nos activités poursuivies, d'un montant notionnel total d'environ 60 M\$ US, qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers.

En millions de dollars américains, au 30 avril 2013	Montant notionnel des actifs sous-jacents						Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	REC	Juste valeur, nette des REC	
Garants financiers¹										
De première qualité	3 188 \$	- \$	- \$	53 \$	- \$	3 241 \$	78 \$	(13) \$	65 \$	
De qualité inférieure	75	-	-	176	-	251	29	(16)	13	
Sans cote	2 092	-	-	50	-	2 142	42	(18)	24	
	5 355	-	-	279	-	5 634	149	(47)	102	
Autres contreparties¹										
De première qualité	231	20	266	12	-	529	208	-	208	
Sans cote	-	4 907	-	-	-	4 907	17	1	18	
	231	4 927	266	12	-	5 436	225	1	226	
	5 586 \$	4 927 \$	266 \$	291 \$	- \$	11 070 \$	374 \$	(46) \$	328 \$	
31 octobre 2012	6 284 \$	4 968 \$	298 \$	356 \$	512 \$	12 418 \$	692 \$	(107) \$	585 \$	

1) Lorsqu'une agence de notation ne fournit pas de cote, le classement dans le tableau est fondé sur la cote fournie par l'autre agence. Si les cotes obtenues des agences diffèrent, nous utilisons la cote la plus faible.

Les autres contreparties non cotées sont essentiellement un fonds multicédant canadien. Ce fonds multicédant respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 30 avril 2013 s'établissait à 307 M\$ US contre une exposition nette de 17 M\$ US.

Procédure de faillite de Lehman Brothers

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2013, la CIBC a comptabilisé une charge de 150 M\$ US (110 M\$ US après impôt) relativement au règlement intégral de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis pour contester la réduction à zéro de son engagement non capitalisé sur un billet de financement variable. En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 841 M\$ US sur ce billet de financement variable, comme il est décrit plus en détails à la note 23 des états financiers consolidés de 2012.

Siège social et autres

Le groupe **Siège social et autres** comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits					
Services bancaires internationaux	140 \$	163 \$	139 \$	303 \$	287 \$
Divers	(60)	(42)	60	(102)	110
Total des produits ²	80	121	199	201	397
Dotation à la provision pour pertes sur créances	11	14	21	25	52
Charges autres que d'intérêts	191	206	174	397	368
Résultat (perte) avant impôt	(122)	(99)	4	(221)	(23)
Impôt sur le résultat ²	(104)	(105)	(41)	(209)	(103)
Résultat net (perte nette)	(18) \$	6 \$	45 \$	(12) \$	80 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	2 \$	1	4 \$	4 \$
Actionnaires	(20)	4	44 \$	(16)	76
Équivalents temps plein	16 033	15 704	15 556	16 033	15 556

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note 2 de la section Services bancaires de gros.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 18 M\$, en regard du résultat net de 45 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et du résultat net de 6 M\$ au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des produits.

La perte nette pour le semestre clos le 30 avril 2013 a atteint 12 M\$, en regard d'un résultat net de 80 M\$ pour la période correspondante de 2012, surtout en raison de la baisse des produits.

Produits

Les produits ont chuté de 119 M\$, ou 60 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits Divers ont diminué de 120 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu de la baisse des produits de trésorerie non répartis et d'une hausse de l'ajustement selon la BIE.

Les produits ont diminué de 41 M\$, ou 34 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 23 M\$, surtout en raison d'un profit à la vente du secteur d'activité de gestion privée de patrimoine au trimestre précédent, inclus à titre d'élément d'importance.

Les produits Divers ont diminué de 18 M\$, compte tenu essentiellement de la baisse des produits de trésorerie non répartis et d'une hausse de l'ajustement selon la BIE.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les produits ont baissé de 196 M\$, ou 49 %, en regard de la même période en 2012.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 16 M\$, surtout en raison d'un profit à la vente du secteur d'activité de gestion privée de patrimoine, inclus à titre d'élément d'importance.

Les produits Divers ont diminué de 212 M\$, compte tenu essentiellement de la baisse des produits de trésorerie non répartis et d'une hausse de l'ajustement selon la BIE.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 10 M\$, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes liées à CIBC FirstCaribbean moins élevées. La hausse des reprises nettes sur la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement relativement au portefeuille de cartes de crédit a été compensée par la hausse de la provision nette dans le portefeuille de crédit personnel.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement relativement au portefeuille de crédit personnel.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2013 a diminué de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, ce qui s'explique principalement par la diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean. La hausse des reprises nettes sur la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement relativement aux portefeuilles de cartes de crédit et de prêts aux entreprises a été compensée en partie par la hausse de la provision dans le portefeuille de crédit personnel.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 17 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse des coûts du soutien du siège social non répartis.

La diminution de 15 M\$, ou 7 %, des charges autres que d'intérêts par rapport au trimestre précédent s'explique principalement par la baisse des coûts du soutien du siège social non répartis.

Pour le semestre clos le 30 avril 2013, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 29 M\$, ou 8 %, en regard de la période correspondante de 2012, en raison principalement d'une hausse des coûts du soutien du siège social non répartis.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 63 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse de l'ajustement selon la BIE et des pertes avant impôt plus élevées.

L'économie d'impôt était comparable à celle du trimestre précédent.

L'économie d'impôt pour le semestre clos le 30 avril 2013 a augmenté de 106 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, ce qui s'explique surtout par une hausse de l'ajustement selon la BIE et des pertes avant impôt plus élevées.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2013	31 oct. 2012
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	6 950 \$	4 727 \$
Valeurs mobilières	71 411	65 334
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	26 486	28 474
Prêts et acceptations, nets de la provision	252 292	252 732
Dérivés	25 454	27 039
Autres actifs	15 112	15 079
	397 705 \$	393 385 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	307 353 \$	300 344 \$
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 691	1 678
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	20 849	21 259
Dérivés	25 073	27 091
Autres passifs	20 425	21 152
Titres secondaires	4 802	4 823
Capitaux propres	17 512	17 038
	397 705 \$	393 385 \$

Actif

Au 30 avril 2013, le total de l'actif avait augmenté de 4,3 G\$, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2012.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 2,2 G\$, ou 47 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont connu une hausse de 6,1 G\$, ou 9 %. La principale augmentation, soit de 5,5 G\$, concerne les valeurs du compte de négociation, en raison surtout de la hausse des titres du gouvernement du Canada et des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 2,0 G\$, ou 7 %, du fait principalement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations nets ont diminué de 440 M\$. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont connu une baisse de 1,3 G\$ par suite principalement des réductions dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine, en partie contrebalancée par l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires sous la marque CIBC. Les prêts personnels et les prêts sur cartes de crédit ont baissé de respectivement 602 M\$ et 309 M\$, en raison surtout des remboursements nets. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 1,8 G\$, en raison principalement de la croissance de nos portefeuilles à l'échelle nationale.

Les dérivés ont diminué de 1,6 G\$, ou 6 %, en raison surtout de l'évaluation de dérivés de taux d'intérêt.

Passif

Au 30 avril 2013, le total du passif avait augmenté de 3,8 G\$, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2012.

Les dépôts ont progressé de 7,0 G\$, ou 2 %, en raison surtout de financement et de la croissance des volumes des produits de détail. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont reculé de 410 M\$, ou 2 %, du fait principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 2,0 G\$, ou 7 %, en raison surtout de l'évaluation de dérivés de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont connu une baisse de 727 M\$, ou 3 %, surtout en raison des acceptations moins élevées.

Capitaux propres

Au 30 avril 2013, l'amélioration de 474 M\$ des capitaux propres, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2012, était essentiellement le résultat d'une hausse nette des résultats non distribués et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'options sur actions et du régime d'achat d'actions par les employés (RAAE), en partie contrebalancées par l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation, comme il est expliqué dans la section Activités importantes de gestion du capital ci-après.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 35 à 40 du Rapport annuel 2012.

Bâle III et modifications apportées aux exigences réglementaires en matière de fonds propres

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF.

Le 10 décembre 2012, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice révisée en matière de suffisance des fonds propres au Canada. La ligne directrice a été révisée dans la foulée des modifications importantes apportées aux normes de fonds propres, mieux connues sous le nom de Bâle III, par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les aspects les plus importants des modifications apportées sont des mesures visant à améliorer la qualité des fonds propres et à augmenter les exigences en matière de fonds propres pour le système financier mondial. Ces mesures, y compris les modifications apportées au calcul des actifs pondérés en fonction du risque, sont décrites aux pages 37 et 38 du Rapport annuel 2012.

Le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions atteignent des ratios de fonds propres cibles qui sont au moins équivalents aux ratios « tout compris »¹ de 2019, et à la réserve de conservation tôt au cours de la période de transition. Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires cible pour le premier trimestre de 2013 était de 7 %. Le ratio des fonds propres de première catégorie cible et le ratio du total des fonds propres cible sont de respectivement 8,5 % et 10,5 % et devront être atteints d'ici le premier trimestre de 2014. Tous les ratios doivent inclure une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions ou certains groupes d'institutions si le BSIF est

d'avis que les circonstances le justifient. Des renseignements portant sur les banques ayant une importance systémique nationale (BISN) sont fournis ci-dessous.

Les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres du BSIF prévoient un report jusqu'au 1^{er} janvier 2014 des exigences additionnelles en matière de fonds propres pour couvrir les charges liées à l'évaluation de crédit des dérivés de gré à gré bilatéraux. La période de report tient compte de l'adoption différée de cette nouvelle exigence par les autres instances importantes.

Le 26 mars 2013, le BSIF a publié une ligne directrice à l'égard des BISN et du supplément de fonds propres connexe. La CIBC est considérée comme une BISN au Canada, tout comme la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion. Les BISN seront assujetties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % au plus tard le 1^{er} janvier 2016.

Le CBCB a publié de nouveaux documents de consultation afin d'améliorer l'appréciation de certains risques de crédit et d'augmenter les exigences en matière de fonds propres, le cas échéant. Les derniers documents de consultation publiés comprennent notamment *Revisions to the Basel Securitization Framework* qui propose un cadre normatif révisé pour le calcul des fonds propres au titre des expositions liées aux titrisations, et *Recognising the cost of credit protection purchase* qui modifie les obligations de comptabilisation des transactions conclues en vue d'atténuer le risque de crédit. Aucun calendrier de mise en œuvre n'est prévu quant à ces propositions.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au	30 avr. 2013 ¹	31 janv. 2013 ¹	31 oct. 2012 ¹
Dispositif de Bâle III – Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	15 871 \$	15 556 \$	s. o.
Fonds propres de première catégorie	17 070	16 718	s. o.
Total des fonds propres	20 992	20 689	s. o.
Actifs pondérés en fonction du risque	138 256	134 821	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,5 %	11,5 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,4 %	12,4 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	15,3 %	s. o.
Ratio actif/fonds propres	18,0 x	17,9 x	s. o.
Dispositif de Bâle III – Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12 260 \$	12 077 \$	s. o.
Fonds propres de première catégorie	15 357	15 179	s. o.
Total des fonds propres	19 471	19 352	s. o.
Actifs pondérés en fonction du risque	125 938	126 366	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	9,7 %	9,6 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	12,0 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,5 %	15,3 %	s. o.
Dispositif de Bâle II			
Fonds propres de première catégorie	s. o.	s. o.	15 940 ² \$
Total des fonds propres	s. o.	s. o.	19 924 ²
Actifs pondérés en fonction du risque	s. o.	s. o.	115 229
Ratio des fonds propres de première catégorie	s. o.	s. o.	13,8 %
Ratio du total des fonds propres	s. o.	s. o.	17,3 %
Ratio actif/fonds propres	s. o.	s. o.	17,4 x

1) Les mesures concernant les fonds propres de l'exercice 2013 sont fondées sur le dispositif de Bâle III, tandis que les mesures de l'exercice 2012 sont fondées sur le dispositif de Bâle II.

2) Comprend le choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF.

s. o. Sans objet.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, les exigences réglementaires en matière de fonds propres sont fondées sur la méthode du dispositif de Bâle III, tandis que les exigences pour le quatrième trimestre de 2012 ont été établies selon la méthode du dispositif de Bâle II. En raison du changement de méthode, les données sur les fonds propres réglementaires au 31 octobre 2012 ne peuvent être comparées à celles au 30 avril 2013 ou au 31 janvier 2013.

Méthode tout comprisⁱ

Aux termes de Bâle III et selon la méthode tout comprisⁱ, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 0,1 % du 31 janvier 2013 au 30 avril 2013. Tous les ratios de fonds propres ont bénéficié d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et d'une légère diminution des actifs pondérés en fonction du risque. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ont augmenté en raison du capital autogénéré, net de l'incidence des rachats d'actions ordinaires et de l'augmentation des déductions en matière de fonds propres réglementaires au cours du trimestre.

Les actifs pondérés en fonction du risque ont légèrement diminué depuis le 31 janvier 2013. Un accroissement des expositions liées aux entreprises et aux banques a été compensé par une diminution des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

Le ratio actif/fonds propres est 0,1 fois plus élevé que celui du 31 janvier 2013, du fait des changements apportés au total des fonds propres réglementaires mentionnés ci-dessus et de l'accroissement des actifs au bilan et hors bilan.

i) « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

Activités importantes de gestion du capital

Créance subordonnée

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé une tranche de 8 M\$ (8 M\$ US) de nos débetures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 août 2085, ainsi qu'une tranche de 10 M\$ (10 M\$ US) de nos débetures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084.

Le 9 avril 2013, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos billets à moyen terme (titres secondaires) à 5,15 %, d'une valeur de 550 M\$, échéant le 6 juin 2018. Conformément à leurs modalités, les billets à moyen terme seront rachetés à 100 % de leur capital, plus les intérêts courus et impayés, le 6 juin 2013.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé 2 471 031 actions ordinaires en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires à un cours moyen de 83,23 \$ pour un total de 206 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2013, nous avons acheté et annulé 5 808 331 actions ordinaires à un cours moyen de 81,77 \$ pour un total de 475 M\$. Nous avons maintenant acheté toutes les actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires annoncée le 30 août 2012.

Dividendes

Le 29 mai 2013, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 94 cents à 96 cents l'action ordinaire pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2013.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons un fonds monocéant et plusieurs fonds multicédants (collectivement, les fonds multicédants) au Canada.

Au 30 avril 2013, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants atteignaient 2,6 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2012). La durée de vie moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,2 an (9 mois au 31 octobre 2012). Nous détenons du papier commercial totalisant 53 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2012) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 3,5 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2012). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2012) à ces fonds multicédants au 30 avril 2013.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocéant que nous soutenons qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élevait à 110 M\$ (110 M\$ au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, nous avons financé 82 M\$ (80 M\$ au 31 octobre 2012) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

En millions de dollars, au	30 avr. 2013			31 oct. 2012		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	135 \$	2 517 \$	- \$	103 \$	1 554 \$	- \$
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	213	41	189	232	40	207
Entités émettrices structurées par des tiers						
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	3 958	350	3 297	4 313	333	4 382
Activités poursuivies	669	27	-	1 004	23	-
Structures de placement sans transformation	3 692	-	-	2 182	-	-
Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	2	-	-	1	-	-

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), et les dérivés souscrits auprès de ces entités. Un montant de 3,4 G\$ (3,7 G\$ au 31 octobre 2012) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 436 M\$ (1,2 G\$ au 31 octobre 2012). Un montant notionnel de 3,1 G\$ (3,3 G\$ au 31 octobre 2012) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 246 M\$ (307 M\$ au 31 octobre 2012). Un montant notionnel additionnel de 183 M\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2012) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 22 M\$ (26 M\$ au 31 octobre 2012).

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 40 et 41 du Rapport annuel 2012.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 42 à 68 du Rapport annuel 2012. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les principales politiques de gestion du risque sont révisées et approuvées chaque année par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés aux pages 42 et 43 du Rapport annuel 2012.

Les cinq divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- *Gestion du risque, marchés financiers* : cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit lié aux activités de négociation et du risque opérationnel lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- *Gestion du risque, Produits de cartes* : cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de produits de cartes, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille.
- *Crédit de détail, Gestion du risque et des avoirs* : cette unité administrative surveille surtout la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de prêts de la clientèle de détail, de prêts et de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts aux PME, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille. Cette unité est également responsable de la supervision de la gestion globale du risque lié aux activités de la gestion des avoirs.
- *Gestion du risque de crédit de gros et du risque de placement* : cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales.
- *Services liés au risque* : cette unité administrative est responsable de l'analyse et de la production de rapports à l'échelle de l'entreprise. Les Services liés au risque assument également la responsabilité des méthodes et des politiques en matière de capital économique, et du cadre de risque opérationnel de la CIBC.

Les risques de liquidité, de financement et de taux d'intérêt sont gérés par le groupe Trésorerie. L'évaluation, la surveillance et le contrôle de ces risques sont pris en compte avec le groupe Gestion du risque, sous la surveillance du Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP).

Groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012. Ce groupe a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, comportant 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres.

Nous sommes en voie de mettre en place les recommandations et avons noté qu'un grand nombre de celles-ci figuraient déjà dans les informations fournies au cours de l'exercice 2012 et qu'il était prévu que les autres soient pratiquement mises en place d'ici la fin de l'exercice 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt, de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Exposition au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée)		
Montants utilisés	80 829 \$	75 666 \$
Engagements non utilisés	33 892	33 208
Transactions assimilées à des mises en pension	48 036	56 938
Divers – hors bilan	61 518	52 322
Dérivés de gré à gré	14 492	14 426
Exposition en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	238 767	232 560
Moins : les garanties au titre des mises en pension	38 521	48 152
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	200 246	184 408
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Montants utilisés	192 874	194 586
Engagements non utilisés	61 250	69 778
Divers – hors bilan	351	370
ECD du portefeuille de détail, montant brut	254 475	264 734
Portefeuilles normalisés	11 624	11 808
Expositions liées à la titrisation	18 374	19 003
ECD, montant brut	523 240 \$	528 105 \$
ECD, montant net	484 719 \$	479 953 \$

Crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comporte peu de risques et comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts assortis du privilège de premier rang et de deuxième rang.

Aux termes de la *Loi sur les banques*, les banques ne peuvent offrir des prêts immobiliers résidentiels qu'à hauteur de 80 % de la valeur du bien donné en garantie. Une exception est prévue quant aux prêts ayant un ratio prêt-garantie supérieur s'ils sont assurés par la SCHL ou par un assureur hypothécaire du secteur privé. L'assurance prêt hypothécaire protège les banques contre les risques de défaillance de l'emprunteur sur la durée de la protection. Les assureurs hypothécaires du secteur privé sont assujettis aux exigences réglementaires en matière de fonds propres, celles-ci visant à s'assurer qu'ils sont bien capitalisés. Si un assureur hypothécaire du secteur privé devient insolvable, le gouvernement du Canada a, sous réserve de certaines conditions, des obligations à l'égard des polices souscrites par certains assureurs hypothécaires du secteur privé insolubles, tel qu'il est expliqué plus en détail dans la loi récemment adoptée, intitulée *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* (LPAHR). Il se pourrait que des pertes surviennent relativement aux prêts hypothécaires assurés si, entre autres, la SCHL ou l'assureur hypothécaire du secteur privé le cas échéant rejette une réclamation, ou encore, si un assureur hypothécaire du secteur privé devient insolvable et que les conditions en vertu de la LPAHR ne sont pas satisfaites ou que le gouvernement du Canada rejette la réclamation. Aucune perte significative n'est prévue dans le portefeuille de prêts hypothécaires.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires au Canada :

En milliards de dollars, au 30 avril 2013	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés ²		Non assurés		Non assurées		Assurés ²		Non assurés	
Ontario	47,9 \$	73 %	17,9 \$	27 %	9,5 \$	100 %	47,9 \$	64 %	27,4 \$	36 %
Colombie-Britannique	19,8	70	8,6	30	4,0	100	19,8	61	12,6	39
Alberta	17,8	77	5,5	23	2,9	100	17,8	68	8,4	32
Québec	8,2	79	2,2	21	1,5	100	8,2	69	3,7	31
Autres	12,3	80	3,0	20	1,8	100	12,3	72	4,8	28
Total des portefeuilles au Canada³	106,0 \$	74 %	37,2 \$	26 %	19,7 \$	100 %	106,0 \$	65 %	56,9 \$	35 %
31 octobre 2012	109,5 \$	76 %	34,8 \$	24 %	20,1 \$	100 %	109,5 \$	67 %	54,9 \$	33 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

2) Assurés à 93 % (93 % au 31 octobre 2012) par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux cotés au moins AA (faible) par DBRS.

3) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

Le tableau suivant présente le ratio prêt-garantie moyen¹ pour nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés au cours du trimestre et jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le				Pour les six mois clos le			
	30 avril 2013		31 janv. 2013 ²		30 avril 2012		30 avril 2012	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	69 %	66 %	69 %	66 %	64 %	64 %	69 %	63 %
Colombie-Britannique	66	63	66	62	61	60	66	59
Alberta	68	65	68	64	65	62	68	61
Québec	70	68	70	68	65	66	70	64
Autres	70	68	70	67	67	63	70	62
Total des portefeuilles au Canada³	69 %	66 %	69 %	65 %	64 %	63 %	69 %	65 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu se calculent en fonction de la somme de tous les comptes individuels de prêt-garantie au moment du montage, divisés par le nombre total de comptes.

2) Retraité.

3) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

Le tableau suivant présente les ratios prêts-garantie pour l'ensemble de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2013¹	53 %	54 %
31 octobre 2012^{1, 2}	52 %	53 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation se calculent en fonction de la somme de tous les comptes individuels de prêt-garantie à la valeur estimative actuelle du bien immobilier, divisés par le nombre total de comptes. Les estimations de prix du secteur immobilier pour le 30 avril 2013 et le 31 octobre 2012 sont fondées sur l'indice composite national de Prix de Maison Teranet – Banque nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2013 et 30 septembre 2012. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons canadiennes. Les prix de vente sont basés sur les registres publics. Les indices sont publiés chaque mois et couvrent onze zones métropolitaines canadiennes combinées pour former un indice composite national.

2) Retraité.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation au Canada. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Au 30 avril 2013	1 %	1 %	3 %	12 %	20 %	32 %	29 %	2 %
Au 31 octobre 2012	1 %	1 %	3 %	13 %	21 %	27 %	31 %	3 %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Au 30 avril 2013	3 %	7 %	12 %	16 %	20 %	26 %	14 %	2 %
Au 31 octobre 2012	3 %	7 %	12 %	16 %	20 %	26 %	14 %	2 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : prêts hypothécaires et prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2013, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 16,6 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2012), et une tranche de 75 % de ces prêts (77 % au 31 octobre 2012) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 888 M\$ (701 M\$ au 31 octobre 2012), ou 2 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,0 G\$ (2,0 G\$ au 31 octobre 2012). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 75 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le PIB, le taux de chômage, les taux de faillite, le ratio du service de la dette et les tendances des comptes en souffrance, qui reflètent les fourchettes possibles de baisse des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles qui ont marqué le début des années 1980 et 1990, périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de capital devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés dans notre Rapport annuel 2012.

Nous établissons un REC pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Au 30 avril 2013, le REC pour toutes les contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés s'élevait à 66 M\$ (137 M\$ au 31 octobre 2012).

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés de gré à gré (compte tenu des REC et des accords généraux de compensation de dérivés, mais compte non tenu des garanties).

En milliards de dollars, au Équivalent de S&P	30 avril 2013		31 oct. 2012	
		Exposition		
AAA à BBB-	3,88 \$	83,8 %	5,46 \$	81,4 %
BB+ à B-	0,74	16,0	1,22	18,2
CCC+ à CCC-	-	-	0,02	0,2
Inférieure à CCC-	-	-	0,01	0,1
Sans cote	0,01	0,2	0,01	0,1
	4,63 \$	100,0 %	6,72 \$	100,0 %

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et des provisions pour pertes sur créances :

En millions de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012
Prêts douteux bruts		
Consommateurs	761 \$	739 \$
Entreprises et gouvernements	931	1 128
Total des prêts douteux bruts	1 692 \$	1 867 \$
Provision pour pertes sur créances		
Consommateurs	1 115 \$	1 121 \$
Entreprises et gouvernements	641	739
Total de la provision pour pertes sur créances	1 756 \$	1 860 \$
Se compose de ce qui suit :		
Provision individuelle pour prêts	391 \$	475 \$
Provision collective pour prêts ¹	1 365	1 385
Total de la provision pour pertes sur créances	1 756 \$	1 860 \$

1) Exclut la provision au titre des facilités de crédit inutilisées de 61 M\$ (56 M\$ au 31 octobre 2012).

Les prêts douteux bruts (PDB) ont diminué de 175 M\$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2012. Les PDB à la consommation ont augmenté de 22 M\$, ou 3 %, surtout en raison des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels. Les PDB aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 197 M\$, ou 17 %, par suite d'un recul du secteur de l'immobilier et de la construction et du secteur du transport, ainsi que du secteur du pétrole et du gaz.

La provision totale pour pertes sur créances a connu une diminution de 104 M\$, ou 6 %, depuis le 31 octobre 2012. Les provisions pour pertes sur créances du Canada et des États-Unis comprennent respectivement 74 % et 7 % de la provision totale. La provision évaluée individuellement a diminué de 84 M\$, ou 18 %, depuis le 31 octobre 2012, diminution attribuable principalement au secteur du transport et au secteur de l'immobilier et de la

construction. La provision évaluée collectivement a fléchi de 20 M\$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2012, du fait surtout d'une amélioration dans le portefeuille de cartes de crédit.

Pour plus de précisions sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la section Vue d'ensemble.

Exposition à certains pays et à certaines régions

La situation du crédit dans plusieurs pays européens, plus précisément en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne, continue d'être préoccupante. Les tableaux suivants présentent notre exposition dans ces pays européens et dans d'autres pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro. Nous n'avons aucune autre exposition par l'intermédiaire de nos entités ad hoc aux pays compris dans les tableaux ci-après, à l'exception des éléments présentés à la section sur les expositions indirectes ci-après.

Nous n'avons pas d'exposition importante dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont vécu une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité. Parmi ces pays se trouvent l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Lybie, le Maroc, l'Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension¹ (présentées à leur juste valeur). Du total de nos expositions directes européennes, environ 95 % (98 % au 31 octobre 2012) correspond à des entités dans des pays assortis d'une cote Aaa/AAA auprès de Moody's ou de S&P.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Expositions directes						
	Capitalisées			Non capitalisées			Total des expositions non capitalisées (B)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Belgique	2	-	99	101	-	-	-
Finlande	2	1	1	4	-	-	-
France	31	-	27	58	11	6	17
Allemagne	214	42	5	261	69	-	69
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	1	1	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	5	-	52	57	-	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	7	222	80	309	-	10	10
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	1	1	-	-	-
Total pour les pays de la zone euro	261 \$	265 \$	266 \$	792 \$	80 \$	16 \$	96 \$
Danemark	-	7	26	33	-	12	12
Guernesey	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	98	117	215	-	-	-
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Suède	158	93	263	514	41	-	41
Suisse	204	-	111	315	303	-	303
Turquie	-	-	13	13	-	23	23
Royaume-Uni	723	31	584	1 338	1 148 ²	171	1 319
Total pour les pays hors de la zone euro	1 085 \$	229 \$	1 114 \$	2 428 \$	1 492 \$	206 \$	1 698 \$
Total pour l'Europe	1 346 \$	494 \$	1 380 \$	3 220 \$	1 572 \$	222 \$	1 794 \$
31 octobre 2012	1 141 \$	863 \$	1 287 \$	3 291 \$	1 397 \$	190 \$	1 587 \$

1) Comprendent des valeurs acquises et des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres en échange de garanties au comptant; des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties au comptant; et des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties au titre de valeurs mobilières.

2) Comprend une exposition de 157 M\$ (d'un montant notionnel de 179 M\$ et d'une juste valeur de 22 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à verser le capital et les intérêts à l'échéance, ainsi que le manquement du garant financier à ses obligations aux termes de la garantie entraîneraient un versement pour le swap sur défaillance.

Expositions directes (suite)

Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties ²	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	36 \$	36 \$	35 \$	1 \$	1 \$
Belgique	-	1	42	43	42	1	102
Finlande	-	-	2	2	-	2	6
France	-	164	1 215	1 379	1 375	4	79
Allemagne	-	-	1 540	1 540	1 302	238	568
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	214	214	212	2	3
Italie	-	-	16	16	14	2	2
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	57
Malte	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	3	-	281	284	274	10	329
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	29	29	29	-	1
Total pour les pays de la zone euro	3 \$	165 \$	3 375 \$	3 543 \$	3 283 \$	260 \$	1 148 \$
Danemark	-	-	21	21	17	4	49
Guernesey	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	-	-	215
Russie	-	3	-	3	-	3	3
Suède	1	-	-	1	-	1	556
Suisse	-	-	1 496	1 496	1 485	11	629
Turquie	-	-	-	-	-	-	36
Royaume-Uni	172	6	4 240	4 418	4 226	192	2 849
Total pour les pays hors de la zone euro	173 \$	9 \$	5 757 \$	5 939 \$	5 728 \$	211 \$	4 337 \$
Total pour l'Europe	176 \$	174 \$	9 132 \$	9 482 \$	9 011 \$	471 \$	5 485 \$
31 octobre 2012	73 \$	- \$	6 078 \$	6 151 \$	5 790 \$	361 \$	5 239 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 2,4 G\$ (2,3 G\$ au 31 octobre 2012), dont la totalité se présentait sous forme de liquidités. La garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension s'élevait à 6,6 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2012) et comprenait des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Notre exposition brute avant privilèges d'antériorité est présentée à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue. Nous n'avons pas d'expositions indirectes au Portugal, en Slovénie, à Guernesey, en Turquie et en Russie.

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Total de l'exposition indirecte
Autriche	1 \$
Belgique	21
Finlande	15
France	508
Allemagne	380
Grèce	10
Irlande	52
Italie	76
Luxembourg	57
Pays-Bas	267
Espagne	155
Total pour les pays de la zone euro	1 542 \$
Danemark	36 \$
Norvège	15
Suède	77
Suisse	4
Royaume-Uni	546
Total pour les pays hors de la zone euro	678 \$
Total de l'exposition	2 220 \$
31 octobre 2012	2 452 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunt de valeurs. Notre exposition indirecte était de 918 M\$ (846 M\$ au 31 octobre 2012).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché actuelle. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter aux pages 56 et 57 du Rapport annuel 2012.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	138 \$	71 \$
Programme de crédit-relais	4 392	389
Programme permanent	68	-
Expositions, nettes de la provision	4 598 \$	460 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	109 \$	- \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	242	2
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2012	4 177 \$	445 \$

Au 30 avril 2013, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 71 M\$ (118 M\$ au 31 octobre 2012). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2013, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances respectivement de 4 M\$ et de 13 M\$ (respectivement de 15 M\$ et de 41 M\$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2012).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 30 avril 2013, nous détenions des TACHC d'un montant notionnel de 9 M\$ et d'une juste valeur de moins de 1 M\$ (montant notionnel de 9 M\$ et juste valeur de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2012).

Financement à effet de levier

Des renseignements sur nos activités de financement à effet de levier en Europe et aux États-Unis figurent ci-dessous.

Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions abandonnées dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Montants utilisés	Montants inutilisés
Secteur manufacturier	342 \$	50 \$
Édition et impression	19	1
Services publics	9	-
Services aux entreprises	5	-
Transport	6	10
Expositions, nettes de la provision¹	381 \$	61 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	18 \$	- \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	157	8
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2012	404 \$	60 \$

1) Ne tiennent pas compte de l'exposition de 17 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2012) liée aux actions reçues aux termes d'une restructuration.

Au 30 avril 2013, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 62 M\$ (41 M\$ au 31 octobre 2012). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2013, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 21 M\$ (néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2012).

Financement à effet de levier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Montants utilisés	Montants inutilisés
Transport	37 \$	16 \$
Médias et publicité	10	-
Secteur manufacturier	-	1
Expositions, nettes de la provision¹	47 \$	17 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	35 \$	- \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	12	13
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2012	91 \$	19 \$

1) Ne tiennent pas compte de l'exposition de 34 M\$ (néant au 31 octobre 2012) liée aux actions reçues aux termes d'une restructuration.

Au 30 avril 2013, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 3 M\$ (67 M\$ au 31 octobre 2012). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2013, la reprise nette sur la provision pour pertes sur créances était respectivement de 5 M\$ et 6 M\$ (néant au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2012).

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les devises, les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

Activités de négociation

Les trois tableaux suivants présentent la valeur à risque (VAR), la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Pour les besoins de ces tableaux, les produits de négociation excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2013 a diminué de 2 % en regard du dernier trimestre, surtout par suite d'une baisse du risque lié aux écarts de taux, aux actions, aux marchandises et à des créances précises, contrebalancée par une hausse du risque de taux d'intérêt et de change.

La VAR moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2013 a diminué de 19 % par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 15 octobre 2008 au 14 octobre 2009, le marché a affiché une volatilité accrue des taux d'intérêt combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2013 ont baissé de 10 % en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des titres détenus à des fins de négociation à rendement élevé.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	30 avril 2013				31 janv. 2013		30 avril 2012		30 avril 2013	30 avril 2012
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	5,0 \$	2,3 \$	4,5 \$	4,0 \$	3,7 \$	3,0 \$	1,3 \$	2,4 \$	3,5 \$	2,1 \$
Risque d'écart de taux	1,9	1,1	1,6	1,5	1,8	1,7	1,7	1,4	1,6	1,3
Risque lié aux actions	2,4	1,7	2,3	1,9	2,2	2,2	3,8	2,4	2,1	2,1
Risque de change	1,7	0,4	1,1	1,0	1,3	0,5	0,7	0,7	0,8	0,7
Risque lié aux marchandises	1,6	0,7	1,5	0,9	0,8	1,0	1,2	1,3	1,0	1,2
Risque spécifique de la dette	3,3	1,8	2,6	2,4	2,4	2,6	2,4	2,4	2,5	2,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(8,1)	(6,8)	(7,3)	(6,0)	(6,2)	(6,0)	(6,5)	(5,5)
Total de la VAR (mesure d'un jour)	6,0 \$	3,9 \$	5,5 \$	4,9 \$	4,9 \$	5,0 \$	4,9 \$	4,6 \$	5,0 \$	4,3 \$

¹⁾ Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	30 avril 2013				31 janv. 2013		30 avril 2012		30 avril 2013	30 avril 2012
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	14,2 \$	4,9 \$	11,2 \$	8,9 \$	8,9 \$	9,5 \$	4,3 \$	6,0 \$	9,2 \$	6,4 \$
Risque d'écart de taux	5,9	4,0	5,7	4,9	6,0	5,1	5,4	3,7	5,0	3,1
Risque lié aux actions	6,6	0,9	3,1	2,6	1,3	3,1	1,4	2,0	2,8	1,9
Risque de change	2,4	0,4	2,4	1,1	1,9	1,7	2,3	1,6	1,4	1,7
Risque lié aux marchandises	2,2	0,3	1,6	0,9	0,4	1,3	0,9	0,9	1,1	1,0
Risque spécifique de la dette	2,0	1,0	1,2	1,4	1,4	1,5	0,8	0,8	1,4	1,0
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(12,2)	(10,3)	(9,4)	(10,4)	(9,5)	(8,8)	(10,3)	(8,9)
Total de la VAR en situation de crise (mesure d'un jour)	14,4 \$	4,8 \$	13,0 \$	9,5 \$	10,5 \$	11,8 \$	5,6 \$	6,2 \$	10,6 \$	6,2 \$

¹⁾ Total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

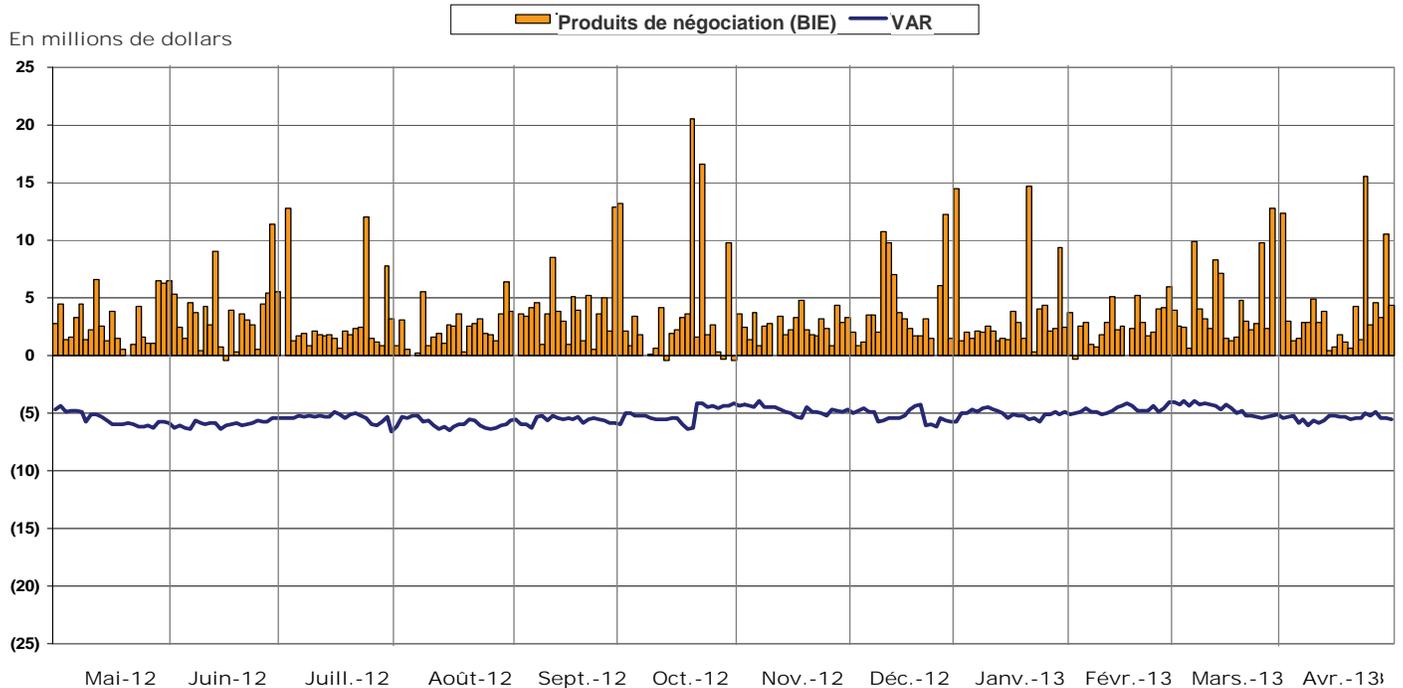
En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	30 avril 2013				31 janv. 2013		30 avril 2012		30 avril 2013	30 avril 2012
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaillance	56,9 \$	34,7 \$	54,5 \$	47,0 \$	36,0 \$	51,7 \$	27,9 \$	38,0 \$	49,4 \$	33,0 \$
Risque de migration	49,7	26,9	26,9	37,4	40,4	41,9	31,2	28,0	39,8	36,6
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	101,3 \$	71,6 \$	81,4 \$	84,4 \$	76,4 \$	93,6 \$	59,1 \$	66,0 \$	89,2 \$	69,6 \$

Produits de négociation

Le graphique des produits de négociation (BIE) et de la VAR ci-après compare les produits quotidiens réels de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents et les mesures de la VAR du jour précédent.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 98 % des jours. Les pertes découlant des activités de négociation n'ont pas dépassé la VAR au cours du trimestre. Au cours du trimestre, la plus grande perte totalisant 0,3 M\$ a été subie le 4 février 2013, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt. Le plus grand profit, totalisant 15,5 M\$, a été enregistré le 23 avril 2013 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre groupe des marchés financiers, notamment dans les activités de dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 3,7 M\$ au cours du trimestre, et les produits quotidiens de négociation (BIE) ont été de 1,6 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Le tableau ci-après fait état de l'incidence éventuelle sur les 12 prochains mois, rajustée pour tenir compte des hypothèses relatives à la structure (excluant les capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés, d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt. En outre, un taux plancher a été fixé au cours de la chute soudaine des taux d'intérêt afin de tenir compte du contexte actuel de faibles taux d'intérêt (c.-à-d., l'analyse utilise le taux plancher pour empêcher les taux d'intérêt d'atteindre une position négative dans des scénarios de taux d'intérêt faibles).

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	30 avril 2013			31 janv. 2013			30 avril 2012		
	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	169 \$	1 \$	3 \$	109 \$	(14) \$	3 \$	78 \$	(30) \$	3 \$
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	79	(132)	(41)	(35)	(145)	(42)	(123)	(169)	(38)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(228)	(1)	(2)	(169)	7	(2)	(171)	19	(3)
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	(172)	100	42	(58)	110	43	(5)	130	38
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	330 \$	1 \$	6 \$	202 \$	(28) \$	7 \$	137 \$	(51) \$	6 \$
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	120	(264)	(82)	(122)	(290)	(84)	(285)	(337)	(76)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(422)	(8)	(5)	(330)	1	(5)	(245)	16	(7)
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	(502)	118	64	(268)	137	68	(120)	129	61

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas dégager les fonds nécessaires, en totalité et dans les monnaies prévues, pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir suffisamment de ressources financières liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Gouvernance et gestion du risque de liquidité

La structure de gouvernance et de gestion du risque de liquidité de la CIBC se compose du Comité de gestion du risque (CGR) du conseil d'administration, du CGAP et du bureau du trésorier.

La gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du CGAP. Le CGR assure la gouvernance par l'entremise de l'approbation du cadre de risque de liquidité de la CIBC, qui comprend des politiques, procédures, limites et structures de surveillance indépendantes. Les responsabilités du CGR comprennent ce qui suit :

- Définition pour la CIBC quant à la tolérance envers le risque de liquidité grâce à l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque;
- Établissement de limites à l'égard de la principale mesure du risque de liquidité, l'horizon de liquidité, et du financement de gros non garanti;
- Examen et approbation de la politique en matière de liquidité et du plan de financement d'urgence;
- Examen et approbation du profil de liquidité de la CIBC;
- Examen et approbation du scénario de crise touchant les liquidités.

Les responsabilités du CGAP comprennent ce qui suit :

- S'assurer que le profil de liquidité de la CIBC est géré conformément aux exigences stratégiques et réglementaires et aux exigences en matière d'intérêt à l'égard du risque établi;
- Surveiller la présentation d'information et les mesures liées à l'exposition au risque de liquidité, telles que l'horizon de liquidité, le profil de financement et le portefeuille d'actifs liquides;
- Examiner et établir la limite de gestion de l'horizon de liquidité;
- Examiner de façon périodique le scénario de crise touchant les liquidités utilisé aux fins de mesure de l'exposition au risque de liquidité;
- Examiner et approuver le plan de financement.

Le trésorier est responsable de gérer les activités et les processus requis pour mesurer et surveiller la situation du risque de liquidité de la CIBC et faire rapport à cet égard, et de veiller à ce que tout soit conforme au sein du CGR et du CGAP et sur le plan réglementaire.

Politiques

Les politiques sur les liquidités et le cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC assurent l'accessibilité à un montant suffisant d'actifs liquides non grevés afin de pouvoir répondre aux besoins prévus de liquidité dans des conditions stables ou difficiles pendant une période minimale établie par le CGR.

Parallèlement à notre cadre de gestion du risque de liquidité, notre politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en gage sont considérés comme grevés et, par conséquent, ne sont pas disponibles aux fins de la liquidité.

La CIBC maintient et met à jour périodiquement un plan de financement d'urgence détaillé afin de réagir dans des cas de situations de crise influant sur les liquidités. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Processus et contrôle

La CIBC gère son risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans influencer de façon défavorable sur la pérennité de ses activités. Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et surveillées quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les limites de non-appariement entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique et consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Les flux de trésorerie au bilan et hors bilan contractuels et liés au comportement dans des conditions normales ou de crise servent à déterminer les liquidités devant être maintenues pendant une période minimale.

Le CGR est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure du risque

La politique de la CIBC est de maintenir une gestion rigoureuse et prudente de son exposition possible au risque de liquidité. La tolérance envers le risque de liquidité de la CIBC est définie dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvé annuellement par le conseil d'administration, et forme la base de la délégation des pouvoirs en matière de risque de liquidité à la haute direction. La principale mesure du risque de liquidité utilisée pour évaluer et surveiller la position de liquidité de la CIBC est l'horizon de liquidité, soit le moment où les sorties de fonds cumulées projetées dépassent les rentrées de fonds selon un scénario de crise touchant les liquidités prédéterminé, sans avoir recours au plan de financement d'urgence. Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens sur les risques de liquidité, y compris le calcul de l'horizon de liquidité par rapport à l'objectif de gestion fixé, aux fins d'un examen par la haute direction. Le cadre de risque de liquidité de la CIBC intègre également la surveillance de la position de financement de gros non garanti et de la capacité de financement, ainsi que les mesures réglementaires autorisées telles que le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs. Le CGAP surveille la situation actuelle et éventuelle de la liquidité de la CIBC par rapport à l'intérêt à l'égard du risque et aux limites.

Une composante clé du cadre de risque de liquidité au sein de la CIBC est le processus de simulations de crise liées au risque de liquidité. Les simulations de crise liées au risque de liquidité sont effectuées chaque jour et consistent en un scénario de crise critique qui est propre à la Banque et à l'échelle du marché pour déterminer le montant de liquidités nécessaire afin de remplir ses obligations prévues à l'échéance. Le scénario modélise les besoins de liquidités et les exigences de financement potentiels, en cas de financement de gros non garanti et de retraits de dépôts, de l'utilisation prévue de liquidités éventuelles et de la négociabilité des actifs liquides. En plus de ces situations propres à la CIBC, le scénario de crise comporte l'incidence de crises influant sur les liquidités à l'échelle du marché et qui entraîne un accès considérablement réduit à du financement à court et à long terme ainsi qu'une diminution de la négociabilité et du prix des actifs.

Les hypothèses relatives au scénario de crise sont assujetties, au moins chaque année, à l'examen et à l'approbation périodiques du CGR.

Actifs liquides

La CIBC a comme politique de détenir un bloc d'actifs liquides non grevés de grande qualité dont elle peut immédiatement disposer afin de faire face aux sorties de trésorerie déterminées selon le scénario de crise. Les actifs liquides se composent de liquidités, de dépôts bancaires à court terme, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être donnés en garantie aux banques centrales ou sur les marchés des pensions ou convertis en trésorerie facilement et rapidement. Les actifs grevés sont ces actifs liquides qui ont été cédés en garantie au titre d'activités de prêt et d'emprunt de titres, d'emprunts garantis, de transactions sur dérivés, ainsi que d'autres activités de compensation et de règlement de paiements et de valeurs.

Le sommaire de nos actifs liquides, nets de toute charge, qui constituent notre bloc d'actifs liquides non grevés, est présenté dans le tableau suivant :

En millions de dollars, au	30 avril	31 oct.	30 avril	31 oct.	30 avril	31 oct.
	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹	2013	2012 ¹
	Actifs liquides bruts		Actifs grevés ²			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques ³	6 813 \$	4 404 \$	835 \$	450 \$	5 978 \$	3 954 \$
Valeurs mobilières ⁴	69 715	63 882	10 370	8 113	59 345	55 769
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ⁵	59 158	59 911	37 576	37 457	21 582	22 454
Prêts hypothécaires ⁶	8 494	10 332	8 494	10 332	-	-
Cartes de crédit ⁷	5 671	4 898	5 671	4 898	-	-
Autres actifs ⁸	3 829	4 526	3 481	4 120	348	406
Actifs liquides non grevés détenus par la CIBC					87 253	82 583
Valeurs mobilières de tiers reçues et pouvant être données de nouveau en garantie					43 403	44 718
Moins : Valeurs mobilières de tiers données en garantie					28 079	29 992
Actifs liquides non grevés					102 577 \$	97 309 \$

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

2) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

3) Les actifs liquides bruts comprennent la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

4) Les actifs liquides bruts comprennent les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais excluent les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation et les titres de participation privés.

5) Les actifs liquides bruts comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du Programme d'achat de prêts hypothécaires du gouvernement du Canada, ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes, notamment ceux du programme d'obligations sécurisées.

6) Les actifs liquides bruts comprennent des prêts hypothécaires, à l'exception des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, compris dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Les actifs liquides bruts comprennent les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Les actifs liquides bruts comprennent un montant de 3,5 G\$ (4,1 G\$ au 31 octobre 2012) en liquidités données en garantie au titre de transactions connexes sur dérivés et un montant de 348 M\$ (406 M\$ au 31 octobre 2012) en certificats d'or et d'argent.

Les actifs liquides non grevés de la CIBC ont augmenté de 5,3 G\$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2012, en raison surtout de la hausse des valeurs du compte de négociation de la CIBC et des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, en partie contrebalancée par la baisse des soldes des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

En plus des éléments susmentionnés, la CIBC a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada du fait de la mise en gage d'actifs autres que des prêts hypothécaires. Lorsqu'elle évalue son surplus de liquidités, la CIBC n'inclut pas sa capacité d'emprunt au titre du programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada dans ses liquidités disponibles.

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la société mère de la CIBC et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012 ¹
Société mère de la CIBC	75 507 \$	69 412 \$
Courtiers en valeurs mobilières	15 132	16 020
Autres principales filiales	11 938	11 877
	102 577 \$	97 309 \$

1) Certains montants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Certaines des filiales de la CIBC sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

La CIBC surveille et gère les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Financement

La CIBC gère sa liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenue à un niveau prudent, ce qui est conforme au profil de liquidité recherché par la CIBC.

La stratégie de financement de la CIBC comprend l'accès à du financement par l'entremise de dépôts de détail et de financement et de dépôts de gros. Les dépôts personnels représentent une source principale de financement et totalisaient 120,4 G\$ au 30 avril 2013 (118,2 G\$ au 31 octobre 2012). Notre cadre de gestion du risque de liquidité a recours à des hypothèses relatives aux retraits de dépôts selon un scénario de crise combiné critique pour déterminer les dépôts de base.

La stratégie de financement de gros de la CIBC est de concevoir et de maintenir une base de financement durable par l'entremise de laquelle la CIBC peut accéder à des fonds provenant de plusieurs déposants et investisseurs, et de différentes régions géographiques, sous forme de nombreux instruments de financement qui sont assortis d'échéances variées. La diversification de notre profil de financement à l'égard de toutes ces variables est une partie importante de notre stratégie de financement. Plusieurs sources permettent à la CIBC de maintenir l'accessibilité à du financement de gros à terme, par exemple les dépôts de gros au Canada et aux États-Unis, les programmes de billets à moyen terme au Canada, aux États-Unis et en Europe, notre programme d'obligations sécurisées, la titrisation de cartes de crédit au Canada et aux États-Unis ainsi que nombre de programmes de titrisation de prêts hypothécaires, comme il est décrit ci-après.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant de banques	2 196 \$	1 695 \$	298 \$	- \$	- \$	- \$	4 189 \$
Billets de dépôt au porteur, certificats de dépôt et acceptations bancaires	4 570	1 618	830	1 418	1 082	5 874	15 392
Dépôts et billets à moyen terme	1 501	3 285	7 043	9 563	7 987	15 040	44 419
Titres secondaires	-	-	-	-	281	4 521	4 802
Titrisation de prêts hypothécaires	-	1 759	482	7 117	5 886	18 971	34 215
Obligations sécurisées	-	-	-	762	5 214	5 531	11 507
Titrisation de cartes de crédit	793	349	-	333	1 008	3 188	5 671
	9 060 \$	8 706 \$	8 653 \$	19 193 \$	21 458 \$	53 125 \$	120 195 \$
Se compose de ce qui suit :							
Non garanti	8 267 \$	6 598 \$	8 171 \$	10 981 \$	9 350 \$	25 435 \$	68 802 \$
Garanti	793	2 108	482	8 212	12 108	27 690	51 393
	9 060 \$	8 706 \$	8 653 \$	19 193 \$	21 458 \$	53 125 \$	120 195
31 octobre 2012 ¹	6 608 \$	8 117 \$	10 384 \$	17 284 \$	21 628 \$	51 879 \$	115 900 \$

1) Certains montants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Le tableau ci-après présente une répartition par monnaie, exprimée en dollars canadiens, à l'égard du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En milliards de dollars, au	30 avril 2013		31 oct. 2012	
CAD	70,6 \$	59 %	67,3 \$	58 %
USD	43,4	36	41,2	36
Euro	0,1	-	0,1	-
Autres	6,1	5	7,3	6
	120,2 \$	100 %	115,9 \$	100 %

Plan de financement

L'horizon du plan de financement de la CIBC porte sur une période de trois ans et il est mis à jour au moins une fois par trimestre ou lorsque des modifications importantes sont apportées aux hypothèses sous-jacentes. Le plan comprend la croissance projetée des actifs et des passifs qui est tirée du processus de planification de la CIBC, ainsi que les échéances prévues liées au financement et les données provenant du modèle de simulations de crise liées au risque de liquidité. Le plan de financement est examiné et approuvé par le CGAP.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Le 26 octobre 2012, Moody's a examiné en vue de les abaisser les cotes des créances à long terme et des dépôts de six institutions financières canadiennes, incluant la CIBC. Les principales préoccupations de Moody's portaient sur i) les niveaux élevés de la dette des consommateurs et les prix élevés des maisons, ii) les risques globaux de pertes auxquels fait face le contexte économique et iii) leur évaluation des risques inhérents aux activités des banques dans les marchés financiers. Par la suite, le 28 janvier 2013, Moody's a abaissé de un cran les cotes à long terme de six institutions financières canadiennes, incluant la CIBC. La cote à long terme de la CIBC a donc été ajustée, passant de Aa2 à Aa3, ce qui n'a eu aucune influence majeure sur les coûts de financement ou notre capacité à accéder à du financement.

Les niveaux de financement et de liquidité de la CIBC sont demeurés stables et solides au cours du trimestre, et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position en matière de risque de liquidité.

Incidence d'une baisse de la cote de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre cote de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires en matière de garantie (cumulatives) à l'égard des baisses de cote de crédit

En milliards de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012
Baisse de un cran	1,0 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	1,3	1,5
Baisse de trois crans	2,1	2,6

Faits nouveaux en matière de réglementation

Les banques et les organismes de réglementation collaborent régulièrement à la mise en œuvre des normes sur la liquidité du CBCB, c.-à-d. le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, dont l'entrée en vigueur est prévue respectivement en janvier 2015 et en janvier 2018, ainsi que d'autres mesures relatives à la présentation d'information supplémentaire. En janvier 2013, le CBCB a publié des révisions apportées au ratio de liquidité à court terme. Nous surveillons actuellement le ratio de liquidité à court terme à des fins réglementaires et de communication de l'information de gestion, et des rapports sur le ratio structurel de liquidité à long terme sont présentés trimestriellement au BSIF. Notre cadre de gestion du risque de liquidité intègre les principes et lignes directrices de la gestion de la liquidité recommandés par le CBCB. Dans sa ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*, le BSIF fait état des considérations prudentielles liées aux programmes de gestion du risque de liquidité des institutions canadiennes de dépôt fédérales. Les importantes révisions apportées à la ligne directrice sont entrées en vigueur en février 2012. Les lignes directrices du CBCB sont incluses dans cette directive, laquelle exige en outre que nous mesurions le risque de liquidité à l'aide d'un test des flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC) et que nous fassions rapport à notre organisme de réglementation à l'égard du respect des exigences des FTNC.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. La CIBC modélise le comportement des actifs et des passifs à partir des flux de trésorerie nets en appliquant des hypothèses de simulations de crise recommandées par les autorités de réglementation, et en tenant compte de son expérience, aux échéances contractuelles et aux expositions éventuelles, dans le but de dresser un bilan lié au comportement. Le bilan lié au comportement constitue un élément clé du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC et est le fondement sur lequel la CIBC gère son profil de risque de liquidité.

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 586 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 586 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 227	136	1	-	-	-	-	-	-	4 364
Valeurs mobilières	2 735	2 439	1 329	411	2 241	9 587	11 113	12 094	29 462	71 411
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 707	-	-	-	-	-	-	-	-	3 707
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	16 166	4 389	1 442	717	65	-	-	-	-	22 779
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 631	4 369	6 813	4 046	5 514	67 819	52 583	5 993	-	148 768
Particuliers	1 425	581	845	903	1 195	284	-	708	28 812	34 753
Cartes de crédit	320	638	956	956	956	7 650	3 318	-	-	14 794
Entreprises et gouvernements	5 214	1 754	1 328	1 923	1 255	15 213	5 196	14 312	-	46 195
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 756)	(1 756)
Dérivés	954	1 068	721	734	430	5 041	3 234	13 272	-	25 454
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 209	2 329	-	-	-	-	-	-	-	9 538
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	15 112	15 112
	46 174 \$	17 703 \$	13 435 \$	9 690 \$	11 656 \$	105 594 \$	75 444 \$	46 379 \$	71 630 \$	397 705 \$
31 octobre 2012	43 932 \$	12 825 \$	9 222 \$	11 599 \$	12 037 \$	89 763 \$	91 134 \$	52 405 \$	70 468 \$	393 385 \$
Passif										
Dépôts ¹	18 070 \$	15 409 \$	18 605 \$	18 266 \$	18 446 \$	56 113 \$	22 062 \$	10 948 \$	129 434 \$	307 353 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 566	-	-	-	-	-	-	-	-	13 566
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 581	-	-	-	-	-	-	-	-	1 581
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	-	-	-	-	-	-	1 691	-	1 691
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	4 797	584	321	-	-	-	-	-	-	5 702
Dérivés	870	1 260	674	772	461	4 980	3 477	12 579	-	25 073
Acceptations	6 701	2 846	-	-	-	-	-	-	-	9 547
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	10 878	10 878
Titres secondaires	-	-	-	-	-	281	-	4 521	-	4 802
	45 585 \$	20 099 \$	19 600 \$	19 038 \$	18 907 \$	61 374 \$	25 539 \$	29 739 \$	140 312 \$	380 193 \$
31 octobre 2012 ²	45 835 \$	16 333 \$	21 453 \$	18 418 \$	18 687 \$	61 336 \$	27 074 \$	32 395 \$	134 816 \$	376 347 \$

¹ Comprend des dépôts personnels totalisant 120,4 G\$ (118,2 G\$ au 31 octobre 2012) dont 116,1 G\$ au Canada (113,6 G\$ au 31 octobre 2012) et 4,3 G\$ dans d'autres pays (4,6 G\$ au 31 octobre 2012); des dépôts d'entreprises et de gouvernements totalisant 181,4 G\$ (177,4 G\$ au 31 octobre 2012) dont 147,6 G\$ au Canada (143,4 G\$ au 31 octobre 2012) et 33,8 G\$ dans d'autres pays (34,0 G\$ au 31 octobre 2012) et des dépôts bancaires totalisant 5,6 G\$ (4,7 G\$ au 31 octobre 2012) dont 1,8 G\$ au Canada (1,5 G\$ au 31 octobre 2012) et 3,8 G\$ dans d'autres pays (3,2 G\$ au 31 octobre 2012).

² Certains montants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

La situation de l'actif net de la CIBC est demeurée la même qu'au 31 octobre 2012. Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Engagements de crédit inutilisés	424 \$	4 198 \$	1 134 \$	1 152 \$	1 161 \$	11 844 \$	16 551 \$	433 \$	114 980 \$ ¹	151 877 \$
Facilités de garantie de liquidité	-	233	7	3 491	87	-	-	-	-	3 818
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	660	1 224	1 217	2 169	1 573	394	592	353	-	8 182
Lettres de crédit documentaires et commerciales	140	93	15	5	-	-	-	-	-	253
	1 224 \$	5 748 \$	2 373 \$	6 817 \$	2 821 \$	12 238 \$	17 143 \$	786 \$	114 980 \$	164 130 \$
31 octobre 2012 ²	1 045 \$	7 464 \$	3 794 \$	2 703 \$	2 210 \$	10 988 \$	17 640 \$	1 480 \$	112 775 \$	160 099 \$

¹ Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre discrétion.

² Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	32 \$	64 \$	96 \$	93 \$	93 \$	687 \$	576 \$	1 368 \$	3 009 \$
Obligations d'achat ¹	43	118	181	155	139	655	364	151	1 806
Engagements d'investissement ²	1	-	-	5	4	5	5	122	142
Cotisations de retraite ³	21	39	56	-	-	-	-	-	116
Engagements de prise ferme	414	-	-	-	-	-	-	-	414
	511 \$	221 \$	333 \$	253 \$	236 \$	1 347 \$	945 \$	1 641 \$	5 487 \$
31 octobre 2012	431 \$	231 \$	332 \$	339 \$	293 \$	1 518 \$	1 051 \$	1 646 \$	5 841 \$

- 1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 2) À titre d'investisseurs dans des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer des fonds de souscriptions privées externes et des placements dans des titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où des montants sont tirés sur les engagements. Ces engagements ne sont habituellement pas annulés et tout montant inutilisé fait l'objet d'une déchéance lorsque le fond de souscriptions privées est dissous.
- 3) Comprendent les cotisations de retraite minimums estimées et les paiements prévus au titre des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à la retraite, le régime de prestations d'invalidité de longue durée, ainsi que les avantages au titre des soins médicaux et des soins dentaires connexes pour les employés en congé d'invalidité. Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2013 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'EHD et du conseil. Au moins une fois par année, le chef de la direction présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance représente le risque de perte éventuelle imputable aux différences entre l'expérience réelle et les hypothèses en ce qui concerne la conception et la tarification d'un produit d'assurance. Une expérience réelle défavorable pourrait être attribuable à des variations défavorables de calendrier, de l'envergure ou de la fréquence de demandes réelles de règlement (p. ex., mortalité, morbidité), au comportement des titulaires de police (p. ex., annulation d'une police) ou à des charges connexes.

Les contrats d'assurance procurent une indemnité financière au bénéficiaire lorsqu'un risque assuré survient, et ce, en échange de primes. Nous sommes exposés au risque d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurance-vie et de réassurance respectives de nos filiales.

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction des filiales d'assurance et de réassurance, sous la supervision du groupe Gestion du risque. Les filiales d'assurance et de réassurance ont aussi leur propre conseil d'administration, de même que des actuaires nommés de façon indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque. Des processus sont en place et un suivi est assuré pour gérer le risque dans nos activités de réassurance. Le risque de souscription de nouvelles polices est géré au moyen de politiques de risque qui limitent l'exposition à un particulier, à certains types d'activités et à certains pays.

Les pratiques de gouvernance en matière de gestion du risque de la CIBC assurent une supervision et un contrôle des risques indépendants et rigoureux au sein du secteur d'assurance. Les conseils d'administration des filiales décrivent la structure de gestion des risques et du contrôle interne visant à gérer le risque d'assurance, qui comprend des politiques en matière de risque, de capital et de contrôle, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Les membres de la haute direction des filiales d'assurance et de réassurance et du groupe Gestion du risque assistent aux réunions de conseil des filiales.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Le Comité de gouvernance et de contrôle (CGC) surveille les questions liées au risque opérationnel et l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'EHD. L'EHD doit rendre compte au conseil ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'une culture de risque bien implantée et d'un environnement de contrôle interne efficace.

Approche de gestion du risque opérationnel

Nous avons élaboré un cadre complet qui appuie et régit les processus visant à identifier, évaluer, gérer, mesurer et surveiller les risques opérationnels, et à faire rapport à leur égard. Notre approche pour gérer le risque opérationnel repose sur l'atténuation des pertes opérationnelles par l'application et l'utilisation de manière uniforme de méthodes fondées sur les contrôles ainsi que des outils conçus pour évaluer des risques spécifiques. Les principaux piliers de notre méthode sont la transparence de l'information, la transmission rapide des questions clés sur le risque à un échelon approprié et un sens aigu des responsabilités dans la résolution des problèmes. De plus, nous passons régulièrement en revue notre structure de gouvernance du risque pour veiller à ce que les gens comprennent clairement les aspects importants du risque et en assument la responsabilité.

Nous utilisons un modèle à trois niveaux de protection pour gérer le risque opérationnel. Les secteurs d'activité sont notre premier niveau de protection et veillent principalement à la gestion quotidienne du risque opérationnel inhérent à leurs produits et activités. Notre deuxième niveau de protection est offert par les groupes de gouvernance autonomes qui sont responsables de maintenir un cadre rigoureux de gestion du risque opérationnel et de surveiller le risque opérationnel. Le groupe Vérification interne assume le troisième niveau de protection en formulant une opinion indépendante quant à l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles à l'appui du programme de gestion du risque opérationnel.

Gestion du risque opérationnel

Pour déceler et évaluer nos risques opérationnels, nous utilisons un grand nombre d'outils d'évaluation des risques, notamment les processus d'autoévaluation du contrôle et du risque, les analyses de scénarios, les observations issues de l'audit, les analyses d'événements générateurs de pertes internes et externes, les indicateurs de risque clés, les changements apportés aux processus d'approbation par la direction (y compris l'approbation des nouvelles initiatives et des nouveaux produits), ainsi que les analyses comparatives.

Lorsque nous évaluons les risques, nous réunissons des spécialistes en la matière à l'échelle de la Banque afin de mettre en commun leur savoir-faire et de déterminer les améliorations à apporter à l'identification et à la mesure des risques et aux processus de contrôle à l'égard des risques. Notre cadre de gestion du risque opérationnel nécessite aussi que les évaluations du risque fassent l'objet d'examen indépendants et rigoureux et qu'elles soient remises en question par les groupes de gouvernance selon leur domaine de compétence respectif.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque opérationnel pour nous assurer que tout changement néfaste est réglé rapidement. Les outils comme les indicateurs de risque clés servent à repérer les changements à notre profil de risque avant que les risques ne deviennent importants. Nos processus de surveillance des risques appuient un programme complet de production de rapports sur les risques pour les dirigeants et le conseil d'administration.

Notre principal outil d'atténuation du risque opérationnel est un environnement de contrôle interne bien encadré. Notre cadre de contrôle interne désigne les contrôles internes essentiels de la Banque qui sont soumis régulièrement à des tests et à des examens pour veiller à ce qu'ils soient efficaces pour atténuer nos risques opérationnels. En outre, nous maintenons un programme d'assurances d'entreprise qui vise à fournir une protection additionnelle contre les pertes et un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation afin de réduire le risque d'interruption des activités en cas de catastrophe.

Mesure du risque

Nous utilisons l'approche des mesures avancées (AMA), une approche sensible aux risques prescrite par le CBCB pour calculer notre risque opérationnel sous forme de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Nous attribuons le capital de ce risque grâce à une analyse par scénario, de même que par une approche de distribution des pertes utilisant des données tirées de nos outils d'évaluation des risques, notamment les pertes internes réelles et l'analyse des pertes par scénario fondée sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction, les observations issues de l'audit et les résultats des autoévaluations du risque et du contrôle.

Selon l'AMA, nous pouvons comptabiliser l'incidence de l'atténuation du risque au moyen de l'assurance dans notre mesure du risque opérationnel servant au calcul des fonds propres réglementaires minimums. Bien que nos contrats d'assurance actuels soient conçus pour protéger le résultat contre les pertes graves possibles, nous n'intégrons pas l'atténuation des risques au moyen de l'assurance ou de tout autre mécanisme de transfert du risque dans notre AMA.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable, avec un degré de confiance de 99,9 %, et est calculé pour chaque type de perte et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, étant donné qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la Banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et effectuons des essais à rebours. De plus la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Pour les filiales réglementées, l'approche indicateur de base ou l'approche standard est appliquée comme convenu avec les autorités de réglementation locales.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour notre clientèle, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, pourraient avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au Comité des risques juridiques et de réputation les transactions qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative. Le Service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au comité de vérification.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993 et récemment mise à jour et approuvée par le CGR en 2011, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe Gestion du risque. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprennent des normes et des procédures de gestion du risque environnemental dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que nous avons adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme le changement climatique et la biodiversité, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. Nous sommes aussi signataires et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services généraux, marketing et Communications et affaires publiques ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Un Comité de gestion de l'environnement a été formé et se chargera de surveiller ces activités et de les appuyer.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2012. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Les principaux jugements posés et les principales estimations faites par la direction sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 69 à 74 du Rapport annuel 2012.

Évaluation des instruments financiers

Les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres d'emprunt, de dépôts de détail structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation au cours d'une transaction régulière dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation qui utilisent principalement des données observables sur le marché (niveau 2) ou au moins une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données principalement inobservables sur le marché (niveau 3) en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	30 avril 2013			31 oct. 2012		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actifs financiers						
Valeurs et prêts du compte de négociation	844 \$	852 \$	1,8 %	628 \$	640 \$	1,6 %
Valeurs disponibles à la vente	22	1 123	4,4	22	1 370	5,5
Valeurs désignées à leur juste valeur	171	171	55,5	170	170	55,9
Dérivés	339	415	1,6	591	683	2,5
	1 376 \$	2 561 \$	2,6 %	1 411	2 863	3,1 %
Passifs financiers						
Dépôts et autres passifs ²	493 \$	668 \$	28,8 %	428 \$	597 \$	28,7 %
Dérivés	479	562	2,2	1 315	1 402	5,2
	972 \$	1 230 \$	3,0 %	1 743	1 999	4,7 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs financiers de niveau 3 par rapport au total d'actifs et de passifs financiers comptabilisés dans chaque catégorie présentée à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Au cours du quatrième trimestre de 2012, dans le but de refléter la pratique observée sur le marché dans l'établissement du prix des dérivés garantis à l'aide de la courbe de swaps indiciels à un jour, nous avons modifié notre modèle d'évaluation afin d'utiliser les courbes de swaps indiciels à un jour à titre de taux d'actualisation au lieu du taux LIBOR. Les pratiques sur le marché ne cessent d'évoluer en ce qui concerne l'utilisation et la construction de courbes de swaps indiciels à un jour qui reflètent davantage la nature de la garantie sous-jacente.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	3 \$
Dérivés		
Risque de marché	62	53
Risque de crédit	66	137
Frais d'administration	5	5
Total des ajustements de valeur	135 \$	198 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance (PD) associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance (PCD). La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables actuelles afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture actuelle. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives significatives sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, peut avoir une incidence significative sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Des montants sont comptabilisés si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les questions judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Voici les faits nouveaux qui sont survenus au cours du semestre clos le 30 avril 2013 :

- Nous avons comptabilisé une charge de 150 M\$ US (110 M\$ US après impôt) relativement au règlement intégral de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis pour contester la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable. En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 841 M\$ US sur le billet de financement variable.
- Dans l'affaire *Green v. Canadian Imperial Bank of Commerce, et al.*, les demandeurs ont porté la décision en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. L'appel a été entendu en mai 2013, et la Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Dans l'affaire *Brown v. Canadian Imperial Bank of Commerce and CIBC World Markets Inc.*, les demandeurs ont porté la décision en appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario; l'appel a été entendu en février 2013. La Cour a rendu sa décision en avril, rejetant l'appel des demandeurs relativement à la décision de refus de certification de la cause à titre de recours collectif. En mai, les demandeurs ont déposé une motion en autorisation d'appel de la décision devant la Cour d'appel de l'Ontario.
- Dans l'affaire *Sherry v. CIBC Mortgages Inc.*, la motion en certification du groupe devrait être entendue en août 2013.
- Dans l'affaire *Watson v. Bank of America Corporation, et al.*, la motion en certification du recours collectif a été entendue en avril et en mai, et la Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Quatre autres recours collectifs (*Fuze Salon v. BofA Canada Bank, et al.*, *1023926 Alberta Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*, *The Crown & Hand Pub Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*, *Hello Baby Equipment Inc. v. BofA Canada Bank, et al.*) ont été initiés dans l'Ouest canadien contre VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la CIBC et nombre d'autres institutions financières. Les recours collectifs, intentés pour le compte de tous les commerçants ayant accepté des paiements par Visa ou MasterCard de 2001 jusqu'à maintenant, allèguent deux complots « distincts, mais dépendants l'un de l'autre », un concernant Visa et l'autre, MasterCard. Selon les allégations, Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices pour fixer un taux d'interchange et des frais d'escompte de commerçant par défaut, et certaines règles (p. ex., la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les faits reprochés comprennent le complot civil, des infractions à la *Loi sur la concurrence*, l'ingérence dans des intérêts financiers et l'enrichissement injustifié. Les parties réclament des dommages-intérêts généraux et punitifs d'un montant non précisé. Ces affaires sont comparables aux projets de recours collectifs précédemment déposés et rendus publics relativement aux taux d'interchange et aux frais d'escompte de commerçant fixés par défaut.
- Dans l'affaire *Fresco c. Banque Canadienne Impériale de Commerce*, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision en mars, rejetant la demande d'autorisation de la CIBC d'en appeler de la certification du recours collectif et rejetant l'appel incident de la demanderesse à l'égard du total des dommages-intérêts accordés.
- Dans l'affaire *Marcotte c. Banque de Montréal et al.*, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision en avril, autorisant l'appel. L'appel devrait être entendu en février 2014.
- Les recours collectifs contre Sino-Forest, la société a mis en œuvre en janvier 2013 son plan de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*; par conséquent, les recours collectifs envisagés ne sont plus suspendus.
- En mars 2013, une requête a été déposée auprès de la Cour suprême de l'État de New York contre la CIBC par Oppenheimer Holdings Inc., Oppenheimer & Co. Inc. et OPY Credit Corp. (Oppenheimer), pour réclamer des dommages-intérêts de 176 M\$ US en raison d'un manquement allégué aux termes d'une facilité de crédit que la CIBC a conclue en lien avec la vente du groupe des marchés financiers de la CIBC à Oppenheimer en janvier 2008 (*Oppenheimer Holdings Inc. v. Canadian Imperial Bank of Commerce*). De plus, dans le cadre de l'entente d'achat et de vente entre Oppenheimer et la CIBC, Oppenheimer devait verser à la CIBC un prix d'achat différé d'au moins 25 M\$ US en avril 2013. Oppenheimer n'a pas versé ce montant à la CIBC et a déposé les fonds en mains tierces jusqu'à l'issue des procédures judiciaires.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 dans nos états financiers consolidés annuels de 2012, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue au cours du trimestre clos le 30 avril 2013.

Dépréciation des actifs

Au 30 avril 2013, nous avons présenté un goodwill de 1 708 M\$ (1 701 M\$ au 31 octobre 2012) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 136 M\$ (136 M\$ au 31 octobre 2012). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté est alors comparée à sa valeur comptable, y compris le goodwill, et tout écart est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige l'exercice du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur recouvrable est comparée à la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité. Lorsque nous effectuons un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de 2012 et n'avons comptabilisé aucune perte de valeur par suite du test. Au cours du semestre clos le 30 avril 2013, il n'y a eu aucun événement ou changement de situation indiquant que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables et, par conséquent, aucun autre test n'a été effectué. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner des pertes de valeur du goodwill pour les périodes subséquentes. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou collectivement.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé. Au 30 avril 2013, nous disposons d'un montant d'actif d'impôt différé de 374 M\$ (457 M\$ au 31 octobre 2012) et d'un montant de passif d'impôt différé de 36 M\$ (37 M\$ au 31 octobre 2012). Nous devons évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé sera réalisé avant son expiration et, selon tous les renseignements dont nous disposons, si une partie de notre actif d'impôt différé doit être comptabilisée. Notre expérience passée en matière de bénéfices et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant de l'actif d'impôt différé et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que le reste de l'actif d'impôt différé sera réalisé.

Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Les régimes de retraite procurent des prestations en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen au moment de la retraite.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des avantages du personnel dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des avantages du personnel pour un exercice sont généralement formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la charge nette au titre des avantages du personnel tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens d'avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis

La *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient des mesures de réforme financière, notamment l'accroissement de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés négociés de gré à gré, le resserrement des normes de fonds propres et des normes prudentielles ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre par les banques. La Loi Dodd-Frank touchera toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. Comme plusieurs volets de la Loi Dodd-Frank sont soumis à la prise de dispositions réglementaires aux États-Unis, il est difficile de prévoir l'incidence sur la CIBC tant que toutes les dispositions réglementaires définitives n'ont pas été publiées. La CIBC surveille constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de se préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur ses activités aux États-Unis et ailleurs.

En décembre 2012, la CIBC s'est inscrite à titre de courtier en swaps auprès de la U.S. Commodity Futures Trading Commission et s'est dotée des processus et procédures nécessaires pour se conformer aux dispositions réglementaires nouvellement promulguées en matière de négociation de swaps avec des personnes des États-Unis. Bien que certaines règles liées à la communication de renseignements relatifs aux swaps et à la conduite des affaires soient en vigueur, beaucoup d'autres règles ne s'appliquent pas encore ou n'ont pas été achevées. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer. Ces réformes d'envergure ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et pourraient entraver notre faculté de poursuivre certains types d'activités de négociation, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient une incidence notable sur nos résultats.

Toujours en décembre 2012, le Federal Reserve Board a proposé de nouvelles règles en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank. Celles-ci exigeraient de nouvelles structures organisationnelles et des fonds propres supplémentaires et édicteraient de nouvelles obligations sur le plan des liquidités et du financement ainsi que des normes réglementaires en ce qui a trait à la gestion des risques, au risque de crédit maximal, aux plans de résolution et à d'autres aspects des activités exercées aux États-Unis par des banques étrangères par la voie de succursales et d'agences, de même que de filiales bancaires ou non. La CIBC évalue l'incidence que pourraient avoir les règles proposées sur ses activités si elles étaient adoptées.

La Loi Dodd-Frank édicte également la règle dite « règle Volcker », qui impose des restrictions à l'égard de certaines activités de négociation pour compte propre et activités relatives aux fonds de capital-investissement des entités bancaires exerçant des activités aux États-Unis. Les autorités de réglementation américaines ont proposé un vaste règlement de mise en œuvre à la fin de 2011, mais elles n'ont pas promulgué la version définitive de la règle Volcker. Si elle est adoptée dans la version proposée, laquelle prévoyait une portée extraterritoriale, les activités de négociation de la CIBC hors des États-Unis pourraient être touchées, tout comme sa capacité d'investir dans des fonds de capital-investissement ou de couverture non enregistrés ou d'en faire la promotion. Les autorités de réglementation américaines ont reçu une foule de commentaires du public relativement à la règle proposée, ce qui rend incertaine la forme que prendront les restrictions. Il est impossible d'évaluer toute l'incidence qu'aura la règle Volcker sur les activités de la CIBC tant que les autorités de réglementation américaines n'auront pas publié d'autres lignes directrices ou la version définitive des règles.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, au 30 avril 2013, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2013, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

46	Bilan consolidé
47	Compte de résultat consolidé
48	État du résultat global consolidé
49	État des variations des capitaux propres consolidé
50	Tableau des flux de trésorerie consolidé
51	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

51	Note 1 – Juste valeur des instruments financiers	57	Note 7 – Titres secondaires
53	Note 2 – Acquisition et cession importantes	57	Note 8 – Capital-actions
54	Note 3 – Valeurs mobilières	58	Note 9 – Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi
55	Note 4 – Prêts	59	Note 10 – Impôt sur le résultat
55	Note 5 – Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	59	Note 11 – Résultat par action
57	Note 6 – Dépôts	59	Note 12 – Passifs éventuels et provisions
		61	Note 13 – Informations sectorielles

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	30 avril 2013	31 oct. 2012
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 586 \$	2 613 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 364	2 114
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	45 806	40 330
Disponibles à la vente (note 3)	25 297	24 700
Désignées à leur juste valeur	308	304
	71 411	65 334
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	3 707	3 311
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	22 779	25 163
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	148 768	150 056
Particuliers	34 753	35 323
Cartes de crédit	14 794	15 153
Entreprises et gouvernements	46 195	43 624
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 756)	(1 860)
	242 754	242 296
Divers		
Dérivés	25 454	27 039
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 538	10 436
Terrains, bâtiments et matériel	1 660	1 683
Goodwill	1 708	1 701
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	689	656
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 611	1 635
Autres actifs	9 444	9 404
	50 104	52 554
	397 705 \$	393 385 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 6)		
Particuliers	120 369 \$	118 153 \$
Entreprises et gouvernements	129 962	125 055
Banques	5 629	4 723
Emprunts garantis	51 393	52 413
	307 353	300 344
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 566	13 035
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 581	1 593
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 691	1 678
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	5 702	6 631
Divers		
Dérivés	25 073	27 091
Acceptations	9 547	10 481
Autres passifs	10 878	10 671
	45 498	48 243
Titres secondaires	4 802	4 823
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 706	1 706
Actions ordinaires (note 8)	7 743	7 769
Surplus d'apport	80	85
Résultats non distribués	7 545	7 042
Cumul des autres éléments du résultat global	270	264
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	17 344	16 866
Participations ne donnant pas le contrôle	168	172
Total des capitaux propres	17 512	17 038
	397 705 \$	393 385 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
Produits d'intérêts					
Prêts	2 389 \$	2 474 \$	2 454 \$	4 863 \$	4 994 \$
Valeurs mobilières	409	403	363	812	751
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	86	88	77	174	153
Dépôts auprès d'autres banques	10	11	9	21	20
	2 894	2 976	2 903	5 870	5 918
Charges d'intérêts					
Dépôts	866	904	910	1 770	1 825
Valeurs vendues à découvert	82	83	77	165	164
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	27	30	41	57	93
Titres secondaires	50	52	52	102	104
Valeurs mobilières de Capital Trust	36	34	36	70	72
Divers	10	18	34	28	65
	1 071	1 121	1 150	2 192	2 323
Produits nets d'intérêts	1 823	1 855	1 753	3 678	3 595
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	97	106	114	203	221
Frais sur les dépôts et les paiements	195	191	188	386	378
Commissions sur crédit	109	118	98	227	195
Honoraires d'administration de cartes	142	156	149	298	313
Honoraires de gestion de placements et de garde	117	112	105	229	207
Produits tirés des fonds communs de placement	249	240	219	489	431
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	86	85	80	171	162
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	107	101	107	208	208
Produits (pertes) de négociation	(1)	14	41	13	86
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	83	72	81	155	133
Pertes sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	-	(3)	(11)	(3)	(19)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	17	4	35	21	65
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	29	25	24	54	86
Divers	86	105	101	191	180
	1 316	1 326	1 331	2 642	2 646
Total des produits	3 139	3 181	3 084	6 320	6 241
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	265	265	308	530	646
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 037	1 082	994	2 119	2 007
Frais d'occupation	180	168	172	348	345
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	251	247	256	498	497
Communications	80	77	76	157	155
Publicité et expansion des affaires	51	47	52	98	101
Honoraires	39	36	43	75	82
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	14	17	10	31	23
Divers	169	313	161	482	345
	1 821	1 987	1 764	3 808	3 555
Résultat avant impôt sur le résultat	1 053	929	1 012	1 982	2 040
Impôt sur le résultat	177	131	201	308	394
Résultat net	876 \$	798 \$	811 \$	1 674 \$	1 646 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	2 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées	25 \$	25 \$	44 \$	50 \$	100 \$
Porteurs d'actions ordinaires	849	771	766	1 620	1 542
Résultat net applicable aux actionnaires	874 \$	796 \$	810 \$	1 670 \$	1 642 \$
Résultat par action (en dollars) (note 11)					
– de base	2,12 \$	1,91 \$	1,90 \$	4,03 \$	3,84 \$
– dilué	2,12	1,91	1,90	4,03	3,83
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,94	0,94	0,90	1,88	1,80

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
Résultat net	876 \$	798 \$	811 \$	1 674 \$	1 646 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	82	(21)	(95)	61	(54)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	-	-	1
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(53)	11	39	(42)	20
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	-	-	(1)
	29	(10)	(56)	19	(34)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	77	20	(2)	97	83
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(60)	(52)	(57)	(112)	(97)
	17	(32)	(59)	(15)	(14)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(33)	28	(3)	(5)	-
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	27	(20)	(1)	7	4
	(6)	8	(4)	2	4
Total des autres éléments du résultat global¹	40	(34)	(119)	6	(44)
Résultat global	916 \$	764 \$	692 \$	1 680 \$	1 602 \$
Résultat global applicable aux titulaires de participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	2 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées	25 \$	25 \$	44 \$	50 \$	100 \$
Porteurs d'actions ordinaires	889	737	647	1 626	1 498
Résultat global applicable aux actionnaires	914 \$	762 \$	691 \$	1 676 \$	1 598 \$

1) Comprend des profits de 3 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2013 (profits de 1 M\$ au 31 janvier 2013 et profits de 4 M\$ au 30 avril 2012) et des profits de 4 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2013 (profits de 7 M\$ au 30 avril 2012) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des contreparties comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
(Charge) économie d'impôt					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(6) \$	1 \$	3 \$	(5) \$	2 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	10	(2)	(9)	8	(4)
	4	(1)	(6)	3	(2)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(19)	(12)	12	(31)	(22)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	22	20	25	42	40
	3	8	37	11	18
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	12	(10)	3	2	1
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(10)	7	(1)	(3)	(2)
	2	(3)	2	(1)	(1)
	9 \$	4 \$	33 \$	13 \$	15 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	1 706 \$	1 706 \$	2 306 \$	1 706 \$	2 756 \$
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(300)	-	(750)
Solde à la fin de la période	1 706 \$	1 706 \$	2 006 \$	1 706 \$	2 006 \$
Actions ordinaires					
Solde au début de la période	7 765 \$	7 769 \$	7 537 \$	7 769 \$	7 376 \$
Émission d'actions ordinaires	26	59	156	85	317
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(48)	(64)	-	(112)	-
Actions autodétenues	-	1	4	1	4
Solde à la fin de la période	7 743 \$	7 765 \$	7 697 \$	7 743 \$	7 697 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	79 \$	85 \$	87 \$	85 \$	93 \$
Charge au titre des options sur actions	1	1	1	2	4
Options sur actions exercées	(1)	(6)	(2)	(7)	(11)
Divers	1	(1)	-	-	-
Solde à la fin de la période	80 \$	79 \$	86 \$	80 \$	86 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	7 229 \$	7 042 \$	5 873 \$	7 042 \$	5 457 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	874	796	810	1 670	1 642
Dividendes					
Actions privilégiées	(25)	(25)	(32)	(50)	(70)
Actions ordinaires	(376)	(379)	(364)	(755)	(724)
Prime au rachat d'actions privilégiées	-	-	(12)	-	(30)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(158)	(205)	-	(363)	-
Divers	1	-	1	1	1
Solde à la fin de la période	7 545 \$	7 229 \$	6 276 \$	7 545 \$	6 276 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	(98) \$	(88) \$	(66) \$	(88) \$	(88) \$
Écart de change, montant net	29	(10)	(56)	19	(34)
Solde à la fin de la période	(69) \$	(98) \$	(122) \$	(69) \$	(122) \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente					
Solde au début de la période	318 \$	350 \$	383 \$	350 \$	338 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	17	(32)	(59)	(15)	(14)
Solde à la fin de la période	335 \$	318 \$	324 \$	335 \$	324 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	10 \$	2 \$	3 \$	2 \$	(5) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(6)	8	(4)	2	4
Solde à la fin de la période	4 \$	10 \$	(1) \$	4 \$	(1) \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt	270 \$	230 \$	201 \$	270 \$	201 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	166 \$	172 \$	163 \$	172 \$	164 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	2	1	4	4
Dividendes	-	(2)	-	(2)	(2)
Divers	-	(6)	(1)	(6)	(3)
Solde à la fin de la période	168 \$	166 \$	163 \$	168 \$	163 \$
Capitaux propres à la fin de la période	17 512 \$	17 175 \$	16 429 \$	17 512 \$	16 429 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
Flux de trésorerie opérationnels					
Résultat net	876 \$	798 \$	811 \$	1 674 \$	1 646 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie opérationnels					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	265	265	308	530	646
Amortissement ¹	86	82	92	168	183
Charge au titre des options sur actions	1	1	1	2	4
Impôt différé	95	(14)	(51)	81	(36)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(83)	(72)	(81)	(155)	(133)
Profits nets à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(1)	(2)	-	(3)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	(44)	(71)	(20)	(115)	111
Variations nettes des actifs et des passifs opérationnels					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 030)	(1 220)	788	(2 250)	(296)
Prêts, nets des remboursements	(1 543)	446	(1 669)	(1 097)	(4 620)
Dépôts, nets des retraits	753	6 189	1 739	6 942	7 775
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 253	(722)	1 532	531	(425)
Intérêts courus à recevoir	(30)	67	(42)	37	(37)
Intérêts courus à payer	165	(296)	206	(131)	(162)
Actifs dérivés	(355)	1 927	4 439	1 572	1 344
Passifs dérivés	501	(2 536)	(4 639)	(2 035)	(1 023)
Valeurs du compte de négociation	(4 967)	(509)	(2 069)	(5 476)	(4 938)
Valeurs désignées à leur juste valeur	(5)	1	40	(4)	107
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	160	54	(200)	214	(75)
Impôt exigible	(122)	(415)	53	(537)	(502)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	121	(133)	840	(12)	191
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	1 186	(2 115)	(3 043)	(929)	(761)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(230)	(166)	(1 250)	(396)	(1 278)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	2 802	(418)	(609)	2 384	2 197
Divers, montant net	381	314	(15)	695	(369)
	235	1 455	(2 839)	1 690	(451)
Flux de trésorerie de financement					
Remboursement/rachat de titres secondaires	(11)	-	-	(11)	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(312)	-	(780)
Émission d'actions ordinaires au comptant	25	53	154	78	306
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(206)	(269)	-	(475)	-
Produit net tiré des actions autodétenues	-	1	4	1	4
Dividendes versés	(401)	(404)	(396)	(805)	(794)
	(593)	(619)	(550)	(1 212)	(1 264)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(6 094)	(6 642)	(8 487)	(12 736)	(22 895)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	4 310	2 702	5 485	7 012	12 212
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	2 461	2 793	7 139	5 254	13 226
Sorties nettes affectées aux acquisitions	-	-	-	-	(3)
Rentrées nettes provenant des cessions	-	41	-	41	-
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(47)	(39)	(53)	(86)	(98)
	630	(1 145)	4 084	(515)	2 442
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12	(2)	(10)	10	(8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	284	(311)	685	(27)	719
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	2 302	2 613	1 515	2 613	1 481
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	2 586 \$	2 302 \$	2 200 \$	2 586 \$	2 200 \$
Intérêts versés au comptant	906 \$	1 417 \$	944 \$	2 323 \$	2 485 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	204	560	199	764	932
Intérêts et dividendes reçus au comptant	2 864	3 043	2 861	5 907	5 881

1) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprend des soldes soumis à restrictions de 266 M\$ (269 M\$ au 31 janvier 2013 et 292 M\$ au 30 avril 2012).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'International Accounting Standard 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2012, à moins d'indication contraire. À compter du 1^{er} novembre 2012, nous avons adopté, de façon rétrospective et dans sa version modifiée, l'IAS 1, *Présentation des états financiers : Présentation des autres éléments du résultat global*, selon laquelle les autres éléments du résultat global pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat net dans le futur doivent être présentés distinctement de ceux qui ne font pas l'objet d'un reclassement en résultat net.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 29 mai 2013.

1. Juste valeur des instruments financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
En millions de dollars, au	30 avr. 2013	31 oct. 2012	30 avr. 2013	31 oct. 2012	30 avr. 2013	31 oct. 2012	30 avr. 2013	31 oct. 2012
Actifs financiers								
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	2 924 \$	2 052 \$	10 256 \$	8 468 \$	- \$	- \$	13 180 \$	10 520 \$
Titres de participation de sociétés	24 565	23 693	4 211	3 600	-	-	28 776	27 293
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	2 370	1 351	-	-	2 370	1 351
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	636	538	844	628	1 480	1 166
	27 489 \$	25 745 \$	17 473 \$	13 957 \$	844 \$	628 \$	45 806 \$	40 330 \$
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	1 572 \$	866 \$	69 \$	27 \$	8 \$	12 \$	1 649 \$	905 \$
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 550 \$	1 889 \$	14 973 \$	15 389 \$	- \$	- \$	16 523 \$	17 278 \$
Titres de participation de sociétés	20	14	-	1	667	639	687	654
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	6 057	4 977	21	21	6 078	4 998
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 574	1 060	435	710	2 009	1 770
	1 570 \$	1 903 \$	22 604 \$	21 427 \$	1 123 \$	1 370 \$	25 297 \$	24 700 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	- \$	- \$	47 \$	47 \$	- \$	- \$	47 \$	47 \$
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	90	87	-	-	90	87
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	171	170	171	170
	- \$	- \$	137 \$	134 \$	171 \$	170 \$	308 \$	304 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur acquises en vertu de prises en pension de titres	- \$	- \$	38 \$	38 \$	- \$	- \$	38 \$	38 \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	1 \$	12 \$	18 284 \$	20 166 \$	75 \$	80 \$	18 360 \$	20 258 \$
De change	-	-	5 644	5 386	-	-	5 644	5 386
De crédit	-	-	-	-	338	591	338	591
Sur actions	92	33	341	209	2	12	435	254
Sur métaux précieux	15	7	39	15	-	-	54	22
Autres dérivés sur marchandises	124	193	499	335	-	-	623	528
	232 \$	245 \$	24 807 \$	26 111 \$	415 \$	683 \$	25 454 \$	27 039 \$
Total des actifs financiers	30 863 \$	28 759 \$	65 128 \$	61 694 \$	2 561 \$	2 863 \$	98 552 \$	93 316 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(1 654) \$	(1 483) \$	(668) \$	(597) \$	(2 322) \$	(2 080) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(8 391)	(6 805)	(5 175)	(6 230)	-	-	(13 566)	(13 035)
	(8 391) \$	(6 805) \$	(6 829) \$	(7 713) \$	(668) \$	(597) \$	(15 888) \$	(15 115) \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	- \$	- \$	(17 740) \$	(19 540) \$	(80) \$	(85) \$	(17 820) \$	(19 625) \$
De change	-	-	(5 195)	(4 556)	-	-	(5 195)	(4 556)
De crédit	-	-	-	-	(479)	(1 315)	(479)	(1 315)
Sur actions	(75)	(18)	(996)	(936)	(3)	(2)	(1 074)	(956)
Sur métaux précieux	(16)	(18)	(28)	(13)	-	-	(44)	(31)
Autres dérivés sur marchandises	(95)	(101)	(366)	(507)	-	-	(461)	(608)
	(186) \$	(137) \$	(24 325) \$	(25 552) \$	(562) \$	(1 402) \$	(25 073) \$	(27 091) \$
Total des passifs financiers	(8 577) \$	(6 942) \$	(31 154) \$	(33 265) \$	(1 230) \$	(1 999) \$	(40 961) \$	(42 206) \$

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 1 702 M\$ (1 488 M\$ au 31 octobre 2012), les emprunts garantis désignés à leur juste valeur de 333 M\$ (365 M\$ au 31 octobre 2012), les dérivés incorporés séparés de 233 M\$ (184 M\$ au 31 octobre 2012), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 5 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2012) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 49 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2012). Les variations de notre risque de crédit n'ont eu aucune incidence importante sur le calcul de la juste valeur des dépôts désignés à leur juste valeur.

Nous avons transféré un montant de 2 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés ainsi qu'un montant compensatoire au titre des dérivés détenus à des fins de couverture du niveau 2 au niveau 3 en raison de l'utilisation de données inobservables au cours du trimestre, ainsi qu'un montant de 12 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés du niveau 3 au niveau 2 en raison de la disponibilité de données observables sur le marché au cours du premier trimestre.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2013, le profit net comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à respectivement 83 M\$ et 130 M\$ (profit net de respectivement 69 M\$ et 92 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2012).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}								
30 avril 2013											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	838 \$	18 \$	24 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(36) \$	844 \$
Prêts liés au compte de négociation											
Entreprises et gouvernements											
	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	650	21	(2)	(7)	-	-	50	-	(45)	-	667
Titres d'emprunt d'entreprises											
	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	554	3	-	(2)	-	-	2	-	-	(122)	435
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	167	1	11	-	-	-	-	-	-	(8)	171
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	71	4	4	-	-	-	-	-	-	(4)	75
De crédit											
	514	4	(45)	-	-	-	-	-	-	(135)	338
Sur actions											
	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 823 \$	51 \$	(8) \$	(9) \$	2 \$	- \$	52 \$	- \$	(45) \$	(305) \$	2 561 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(656) \$	(1) \$	(13) \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	(10) \$	2 \$	12 \$	(668) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(76)	(4)	(4)	-	-	-	-	-	-	4	(80)
De crédit											
	(568)	3	58	-	-	-	-	-	-	28	(479)
Sur actions											
	(4)	-	1	-	-	-	-	-	-	-	(3)
Total du passif	(1 304) \$	(2) \$	42 \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	(10) \$	2 \$	44 \$	(1 230) \$
31 oct. 2012											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	611 \$	11 \$	25 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	(20) \$	628 \$
Prêts liés au compte de négociation											
Entreprises et gouvernements											
	16	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	12
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	668	14	(10)	(17)	-	-	8	-	(24)	-	639
Titres d'emprunt d'entreprises											
	65	44	(2)	(31)	-	-	-	-	(51)	(4)	21
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	863	-	-	4	-	-	-	-	-	(157)	710
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	195	16	18	-	-	-	-	-	(18)	(41)	170
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	82	2	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)	80
De crédit											
	758	(4)	(142)	-	-	-	-	-	-	(21)	591
Sur actions											
	9	-	3	-	-	-	-	-	-	-	12
Total de l'actif	3 267 \$	83 \$	(114) \$	(44) \$	- \$	- \$	9 \$	- \$	(93) \$	(245) \$	2 863 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(582) \$	(1) \$	(24) \$	- \$	- \$	27 \$	(3) \$	(6) \$	(20) \$	12 \$	(597) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(89)	(11)	2	-	-	-	-	-	-	13	(85)
De crédit											
	(1 494)	11	126	-	-	-	-	-	-	42	(1 315)
Sur actions											
	(3)	1	1	-	-	-	-	-	-	(1)	(2)
Total du passif	(2 168) \$	- \$	105 \$	- \$	- \$	27 \$	(3) \$	(6) \$	(20) \$	66 \$	(1 999) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 539 M\$ (472 M\$ au 31 octobre 2012) et des dérivés incorporés séparés de 126 M\$ (122 M\$ au 31 octobre 2012).

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les techniques d'évaluation qui font appel principalement aux données inobservables sur le marché sont utilisées pour certains instruments financiers, y compris nos activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les titres adossés à des créances mobilières (TACM) sont sensibles aux écarts de taux, que nous considérons comme étant des données inobservables sur le marché.

Les titres de participation et d'emprunt émis par voie privée disponibles à la vente sont sensibles aux hypothèses et aux données inobservables, telles que les flux de trésorerie et les ratios cours/résultat projetés.

Les dépôts désignés à leur juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de substituer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des hypothèses possibles raisonnables aurait une incidence sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global qui est décrite plus bas.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur de marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 73 M\$, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées comme prêts, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité : la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couverts et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût amorti et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à leur juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un profit net d'environ 5 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux rajustements de l'évaluation du crédit (REC) demeurent inchangés. Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 19 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, nette des REC des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 10 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écarts de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 43 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos titres de participation et d'emprunt émis par voie privée disponibles à la vente qui sont évalués au moyen de données inobservables, telles que les flux de trésorerie et les ratios cours/résultat projetés, entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 67 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à leur juste valeur, qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus au moyen d'hypothèses de corrélation et par extrapolation, entraînerait un profit d'environ 5 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation et des hypothèses de corrélation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un profit d'environ 13 M\$.

2. Acquisition et cession importantes

Atlantic Trust Private Wealth Management

Le 11 avril 2013, la CIBC a annoncé qu'elle a conclu une entente définitive visant l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) auprès de sa société mère, Invesco Ltd., pour une contrepartie de 210 M\$ US. Atlantic Trust, qui gère des biens d'un montant totalisant environ 20 G\$ US, fournit des solutions de gestion de patrimoine intégrées à des particuliers et des familles à valeur nette élevée, à des fondations et à des fonds de dotation. La transaction est assujettie à des approbations réglementaires et devrait se conclure au début de l'exercice 2014. Les résultats des activités acquises seront consolidés à compter de la date de conclusion de la transaction et inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs.

Gestion privée de patrimoine (Asie)

Le 25 janvier 2013, la CIBC a vendu son secteur d'activité autonome de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour. L'entreprise spécialisée de services de consultation et de courtage, qui était comprise dans les Services bancaires internationaux de l'unité d'exploitation stratégique Siège social et autres, offrait des services bancaires privés à un petit nombre de clients à valeur nette élevée dans la région Asie-Pacifique, et gérait des biens d'un montant totalisant environ 2 G\$. Par conséquent, la CIBC a comptabilisé un profit, net des charges connexes de 16 M\$ (16 M\$ après impôt) au cours du trimestre clos le 31 janvier 2013. Les autres activités de la CIBC en Asie n'ont pas été touchées par cette transaction.

3. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	30 avril 2013				31 oct. 2012			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	6 795 \$	33 \$	- \$	6 828 \$	6 683 \$	84 \$	(2) \$	6 765 \$
Autres gouvernements canadiens	3 651	40	(1)	3 690	4 197	28	(2)	4 223
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	3 967	21	(2)	3 986	4 393	14	(8)	4 399
Gouvernements d'autres pays	2 012	23	(16)	2 019	1 885	24	(18)	1 891
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 539	12	-	1 551	1 004	19	-	1 023
Titres adossés à des créances mobilières	451	7	-	458	736	11	-	747
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	6 009	73	(13)	6 069	4 938	69	(18)	4 989
Titres d'emprunt de sociétés fermées	5	4	-	9	5	4	-	9
Titres de participation de sociétés ouvertes	9	12	-	21	5	11	-	16
Titres de participation de sociétés fermées	411	255	-	666	378	260	-	638
	24 849 \$	480 \$	(32) \$	25 297 \$	24 224 \$	524 \$	(48) \$	24 700 \$

Au 30 avril 2013, le coût amorti de 95 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (117 valeurs au 31 janvier 2013) dépassait leur juste valeur de 32 M\$ (51 M\$ au 31 janvier 2013). Deux valeurs disponibles à la vente (trois valeurs disponibles à la vente au 31 janvier 2013) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit inférieure à 1 M\$ (inférieure à 1 M\$ au 31 janvier 2013).

Reclassement des instruments financiers

En vertu des changements apportés en octobre 2008 à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers détenus à des fins de transaction soient reclassés comme prêts et créances et comme valeurs disponibles à la vente. En raison de ces modifications, nous avons reclassé certaines valeurs dans les prêts et créances et valeurs disponibles à la vente avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2008. Nous n'avons pas reclassé de valeurs au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2013.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les résultats et les pertes propres aux actifs reclassés :

En millions de dollars, au	30 avril 2013		31 oct. 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	3 266 \$	3 295 \$	3 864 \$	3 940 \$
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	11	11	14	14
Total des actifs financiers reclassés	3 277 \$	3 306 \$	3 878 \$	3 954 \$

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 av. 2013	31 janv. 2013	30 av. 2012	30 av. 2013	30 av. 2012
Résultat net (avant impôt) comptabilisé sur actifs reclassés					
Produits d'intérêts	20 \$	16 \$	26 \$	36 \$	53 \$
Pertes de valeur	(14)	-	-	(14)	-
	6 \$	16 \$	26 \$	22 \$	53 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée en résultat net (avant impôt) si le reclassement n'avait pas eu lieu					
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	(11) \$	24 \$	20 \$	13 \$	44 \$
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	-	-	-	-	-
	(11) \$	24 \$	20 \$	13 \$	44 \$

Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les valeurs disponibles à la vente variaient entre 3 % et 13 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 1,2 G\$, à la date de leur reclassement. Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les prêts et créances variaient entre 4 % et 10 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 7,9 G\$ en date de leur reclassement.

4. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2013	31 janv. 2013	30 avr. 2012	30 avr. 2013	30 avr. 2012
	Provision individuelle	Provision collective	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	446 \$	1 435 \$	1 881 \$	1 916 \$	1 895 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	54	211	265	265	308
Radiations	(109)	(259)	(368)	(336)	(323)
Recouvrements	3	43	46	44	43
Intérêts courus sur prêts douteux	(5)	(4)	(9)	(9)	(11)
Divers	2	-	2	1	(8)
Solde à la fin de la période	391 \$	1 426 \$	1 817 \$	1 881 \$	1 904 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	391 \$	1 365 \$	1 756 \$	1 820 \$	1 856 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	-	61	61	61	48

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au	30 avril 2013			31 oct. 2012	
	Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	482 \$	1 \$	54 \$	427 \$	427 \$
Particuliers	279	9	183	87	83
Entreprises et gouvernements	931	381	22	528	636
Total des prêts douteux ²	1 692 \$	391 \$	259 \$	1 042 \$	1 146 \$

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 167 M\$ (1 195 M\$ au 31 octobre 2012) à l'égard de soldes non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 30 avril 2013 totalisait 1 756 M\$ (1 872 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2012).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

En millions de dollars, au	30 avril 2013			31 oct. 2012	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 822 \$	605 \$	235 \$	2 662 \$	2 732 \$
Particuliers	432	92	21	545	564
Cartes de crédit	700	178	124	1 002	1 060
Entreprises et gouvernements	219	107	16	342	284
	3 173 \$	982 \$	396 \$	4 551 \$	4 640 \$

5. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées comprennent les entités ad hoc, qui sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 117 et 118 du Rapport annuel 2012.

En ce qui concerne notre programme d'obligations sécurisées au 30 avril 2013, un montant de 11,9 G\$ de prêts hypothécaires, d'une juste valeur de 11,9 G\$ (14,6 G\$ au 31 octobre 2012, d'une juste valeur de 14,7 G\$), soutenait un passif au titre d'obligations sécurisées connexes de 11,5 G\$, d'une juste valeur de 11,6 G\$ (13,9 G\$ au 31 octobre 2012, d'une juste valeur de 14,0 G\$).

En ce qui concerne les entités Cards II Trust et Broadway Trust au 30 avril 2013, un montant de 5,7 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 5,8 G\$ (5,0 G\$ au 31 octobre 2012, d'une juste valeur de 5,0 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 5,7 G\$, d'une juste valeur de 5,8 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2012, d'une juste valeur de 5,0 G\$).

Au 30 avril 2013, le total de l'actif au titre de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 2,6 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2012). Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 30 avril 2013	Fonds multicédants soutenus par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurés par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers		Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	
			Activités en voie de liquidation	Activités poursuivies		
Actifs au bilan à leur valeur comptable¹						
Valeurs du compte de négociation	53 \$	7 \$	836 \$	187 \$	3 692 \$	2 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2	-	459	-	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	171	-	-	-
Prêts	82	204	2 951	23	-	-
Dérivés ²	-	-	-	-	15	-
	135 \$	213 \$	3 958 \$	669 \$	3 707 \$	2 \$
31 octobre 2012	103 \$	232 \$	4 313 \$	1 004 \$	2 259 \$	1 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹						
Dérivés ²	- \$	19 \$	417 \$	- \$	342 \$	- \$
31 octobre 2012	- \$	23 \$	1 198 \$	- \$	151 \$	- \$
Risque maximal de perte, net des couvertures						
Placements et prêts	135 \$	213 \$	3 958 \$	669 \$	3 692 \$	2 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur	-	170	2 880	-	-	-
Facilités de liquidités et de crédit	2 517	41	350	27	-	-
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	(324)	(5 886)	-	(3 692)	-
	2 652 \$	100 \$	1 302 \$	696 \$	- \$	2 \$
31 octobre 2012	1 657 \$	100 \$	1 360 \$	1 027 \$	- \$	1 \$

1) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

2) Comprennent les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques, et excluent tous les autres dérivés.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 120 du Rapport annuel 2012.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	30 avril 2013		31 oct. 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	32 743 \$	32 847 \$	32 409 \$	32 528 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	1 419	1 419	1 795	1 795
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	7 795	7 795	5 324	5 324
	41 957 \$	42 061 \$	39 528 \$	39 647 \$
Valeur comptable des passifs associés	43 429 \$	43 470 \$	40 762 \$	40 830 \$

1) Comprennent un montant de 6,5 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2012) de prêts hypothécaires sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 1 624 M\$ (1 196 M\$ au 31 octobre 2012) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

De plus, nous avons titrisé 21,9 G\$, d'une juste valeur de 22,0 G\$ (22,7 G\$ au 31 octobre 2012, d'une juste valeur de 22,8 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

6. Dépôts^{1,2}

En millions de dollars, au				30 avril 2013	31 oct. 2012
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Particuliers	8 449 \$	70 855 \$	41 065 \$	120 369 \$	118 153 \$
Entreprises et gouvernements	29 690	18 748	81 524	129 962	125 055
Banques	1 683	9	3 937	5 629	4 723
Emprunts garantis ⁶	-	-	51 393	51 393	52 413
	39 822 \$	89 612 \$	177 919 \$	307 353 \$	300 344 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				305 318 \$	298 491 \$
Désignés à leur juste valeur				2 035	1 853
				307 353 \$	300 344 \$
Composition du total des dépôts					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				34 642 \$	29 717 \$
Établissements à l'étranger				2 626	2 592
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				230 795	228 790
Établissements à l'étranger				38 234	38 808
Fonds fédéraux américains achetés				1 056	437
				307 353 \$	300 344 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 65,5 G\$ (66,8 G\$ au 31 octobre 2012) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 7,4 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2012).

2) Nets de billets acquis de 975 M\$ (1 127 M\$ au 31 octobre 2012)

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'entremise du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

7. Titres secondaires

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé une tranche de 8 M\$ (8 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 août 2085, ainsi qu'une tranche de 10 M\$ (10 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084.

8. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2013		31 janv. 2013		30 avr. 2012		30 avr. 2013		30 avr. 2012	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	401 959 802	7 765 \$	404 484 938	7 769 \$	402 728 389	7 537 \$	404 484 938	7 769 \$	400 534 211	7 376 \$
Émission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	53 807	4	535 386	38	133 683	8	589 193	42	707 173	47
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	-	-	7 672	1	1 758 924	127	7 672	1	3 078 441	226
Régime d'achat d'actions par les employés	267 760	22	253 964	20	275 500	21	521 724	42	584 721	44
	402 281 369	7 791 \$	405 281 960	7 828 \$	404 896 496	7 693 \$	405 603 527	7 854 \$	404 904 546	7 693 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(2 471 031)	(48)	(3 337 300)	(64)	-	-	(5 808 331)	(112)	-	-
Actions autodétenues	1 000	- ²	15 142	1	48 077	4	16 142	1	40 027	4
Solde à la fin de la période	399 811 338	7 743 \$	401 959 802	7 765 \$	404 944 573	7 697 \$	399 811 338	7 743 \$	404 944 573	7 697 \$

1) À partir du versement des dividendes du 28 janvier 2013, les actions distribuées en vertu du régime à l'intention des actionnaires ont été acquises sur le marché libre.

2) Attribuable à l'arrondissement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Au cours du trimestre, nous avons acheté et annulé 2 471 031 actions ordinaires en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires à un cours moyen de 83,23 \$ pour un total de 206 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2013, nous avons acheté et annulé 5 808 331 actions ordinaires à un cours moyen de 81,77 \$ pour un total de 475 M\$. Nous avons maintenant acheté toutes les actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires annoncée le 30 août 2012.

Ratios et fonds propres réglementaires

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au	30 avril 2013 ¹	31 oct. 2012 ¹
Dispositif de Bâle III – Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	15 871 \$	s. o.
Fonds propres de première catégorie	17 070	s. o.
Total des fonds propres	20 992	s. o.
Actif pondéré en fonction du risque (APR)	138 256	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,5 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,4 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	s. o.
Ratio actif/fonds propres	18,0 x	s. o.
Dispositif de Bâle III – Méthode tout compris		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12 260 \$	s. o.
Fonds propres de première catégorie	15 357	s. o.
Total des fonds propres	19 471	s. o.
APR	125 938	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	9,7 %	s. o.
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	s. o.
Ratio du total des fonds propres	15,5 %	s. o.
Dispositif de Bâle II		
Fonds propres de première catégorie	s. o.	15 940 ² \$
Total des fonds propres	s. o.	19 924 ²
APR	s. o.	115 229
Ratio des fonds propres de première catégorie	s. o.	13,8 %
Ratio du total des fonds propres	s. o.	17,3 %
Ratio actif/fonds propres	s. o.	17,4 x

1) Les mesures concernant les fonds propres pour l'exercice 2013 sont fondées sur le dispositif de Bâle III, tandis que les mesures des périodes précédentes sont fondées sur le dispositif de Bâle II.

2) Les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres comprennent le choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF.
s.o. Sans objet.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2013, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

9. Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Régimes de retraite à prestations définies					
Régimes de retraite	33 \$	35 \$	32 \$	68 \$	65 \$
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	9	9	8	18	16
Total de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, montant net	42 \$	44 \$	40 \$	86 \$	81 \$
Régimes de retraite à cotisations définies					
Régimes de retraite de la CIBC	3 \$	3 \$	3 \$	6 \$	6 \$
Régimes de retraite d'État ¹	21	21	20	42	40
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	24 \$	24 \$	23 \$	48 \$	46 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des É.-U.

10. Impôt sur le résultat

Actif et passif d'impôt différé

Au 30 avril 2013, nous disposions d'un montant brut d'actif d'impôt différé de 374 M\$ (457 M\$ au 31 octobre 2012) et d'un montant brut de passif d'impôt différé de 36 M\$ (37 M\$ au 31 octobre 2012).

Enron

Au cours des exercices antérieurs, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011 (avec reconfirmation le 5 juillet 2012), dans le cadre d'une requête de la CIBC en vue de faire radier les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt (CCI) a radié certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées. La Couronne et la CIBC ont toutes deux interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel fédérale (CAF), et le 6 mai 2013, la CAF a donné entièrement raison à la CIBC. Si la Couronne n'interjette pas appel de cette décision, nous nous attendons à ce que l'audience devant la CCI concernant la déductibilité des charges liées à Enron débute à la fin de 2014 ou en 2015.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 189 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

11. Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avril 2013	31 janv. 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	874 \$	796 \$	810 \$	1 670 \$	1 642 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	25	25	44	50	100
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	849 \$	771 \$	766 \$	1 620 \$	1 542 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	400 400	403 332	403 058	401 890	402 068
Résultat de base par action	2,12 \$	1,91 \$	1,90 \$	4,03 \$	3,84 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées	849 \$	771 \$	766 \$	1 620 \$	1 542 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	400 400	403 332	403 058	401 890	402 068
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	412	438	529	425	522
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	400 812	403 770	403 587	402 315	402 590
Résultat dilué par action	2,12 \$	1,91 \$	1,90 \$	4,03 \$	3,83 \$

1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 346 842 options en cours (346 801 au 31 janvier 2013 et 1 257 804 au 30 avril 2012) à un prix d'exercice moyen pondéré de 95,41 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2013 (95,62 \$ au 31 janvier 2013 et 83,73 \$ au 30 avril 2012) et du nombre moyen de 345 201 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 95,58 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2013 (nombre moyen de 1 518 301 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 82,40 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2012), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

12. Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives significatives sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, peut avoir une incidence significative sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Des montants sont comptabilisés si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les questions judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Voici les faits nouveaux qui sont survenus au cours du semestre clos le 30 avril 2013 :

- Nous avons comptabilisé une charge de 150 M\$ US (110 M\$ US après impôt) relativement au règlement intégral de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis pour contester la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable. En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 841 M\$ US sur le billet de financement variable.
- Dans l'affaire *Green v. Canadian Imperial Bank of Commerce, et al.*, les demandeurs ont porté la décision en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. L'appel a été entendu en mai 2013, et la Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Dans l'affaire *Brown v. Canadian Imperial Bank of Commerce and CIBC World Markets Inc.*, les demandeurs ont porté la décision en appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario; l'appel a été entendu en février 2013. La Cour a rendu sa décision en avril, rejetant l'appel des demandeurs relativement à la décision de refus de certification de la cause à titre de recours collectif. En mai, les demandeurs ont déposé une motion en autorisation d'appel de la décision devant la Cour d'appel de l'Ontario.

- Dans l'affaire *Sherry v. CIBC Mortgages Inc.*, la motion en certification du groupe devrait être entendue en août 2013.
- Dans l'affaire *Watson v. Bank of America Corporation, et al.*, la motion en certification du recours collectif a été entendue en avril et en mai, et la Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Quatre autres recours collectifs (*Fuze Salon v. BofA Canada Bank, et al.*, *1023926 Alberta Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*, *The Crown & Hand Pub Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*, *Hello Baby Equipment Inc. v. BofA Canada Bank, et al.*) ont été initiés dans l'Ouest canadien contre VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la CIBC et nombre d'autres institutions financières. Les recours collectifs, intentés pour le compte de tous les commerçants ayant accepté des paiements par Visa ou MasterCard de 2001 jusqu'à maintenant, allèguent deux complots « distincts, mais dépendants l'un de l'autre », un concernant Visa et l'autre, MasterCard. Selon les allégations, Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices pour fixer un taux d'interchange et des frais d'escompte de commerçant par défaut, et certaines règles (p. ex., la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les faits reprochés comprennent le complot civil, des infractions à la *Loi sur la concurrence*, l'ingérence dans des intérêts financiers et l'enrichissement injustifié. Les parties réclament des dommages-intérêts généraux et punitifs d'un montant non précisé. Ces affaires sont comparables aux projets de recours collectifs précédemment déposés et rendus publics relativement aux taux d'interchange et aux frais d'escompte de commerçant fixés par défaut.
- Dans l'affaire *Fresco c. Banque Canadienne Impériale de Commerce*, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision en mars, rejetant la demande d'autorisation de la CIBC d'en appeler de la certification du recours collectif et rejetant l'appel incident de la demanderesse à l'égard du total des dommages-intérêts accordés.
- Dans l'affaire *Marcotte c. Banque de Montréal et al.*, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision en avril, autorisant l'appel. L'appel devrait être entendu en février 2014.
- Dans les recours collectifs contre Sino-Forest, la société a mis en œuvre en janvier 2013 son plan de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*; par conséquent, les recours collectifs envisagés ne sont plus suspendus.
- En mars 2013, une requête a été déposée auprès de la Cour suprême de l'État de New York contre la CIBC par Oppenheimer Holdings Inc., Oppenheimer & Co. Inc. et OPY Credit Corp. (Oppenheimer), pour réclamer des dommages-intérêts de 176 M\$ US en raison d'un manquement allégué aux termes d'une facilité de crédit que la CIBC a conclue en lien avec la vente du groupe des marchés financiers de la CIBC à Oppenheimer en janvier 2008 (*Oppenheimer Holdings Inc. v. Canadian Imperial Bank of Commerce*). De plus, dans le cadre de l'entente d'achat et de vente entre Oppenheimer et la CIBC, Oppenheimer devait verser à la CIBC un prix d'achat différé d'au moins 25 M\$ US en avril 2013. Oppenheimer n'a pas versé ce montant à la CIBC et a déposé les fonds en mains tierces jusqu'à l'issue des procédures judiciaires.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 dans nos états financiers consolidés annuels de 2012, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue au cours du semestre clos le 30 avril 2013.

13. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de six groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration et Gestion du risque, qui font partie de Siège social et autres. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2013	Produits nets d'intérêts¹	1 422 \$	46 \$	368 \$	(13) \$	1 823 \$
	Produits autres que d'intérêts	531	481	211	93	1 316
	Produits intersectoriels²	83	(84)	1	-	-
	Total des produits¹	2 036	443	580	80	3 139
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	233	-	21	11	265
	Amortissement³	22	3	1	60	86
	Charges autres que d'intérêts	986	320	298	131	1 735
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	795	120	260	(122)	1 053
	Impôt sur le résultat¹	191	28	62	(104)	177
	Résultat net (perte nette)	604 \$	92 \$	198 \$	(18) \$	876 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	604	92	198	(20)	874
	Actif moyen⁴	254 098 \$	3 924 \$	126 104 \$	20 656 \$	404 782 \$
31 janv. 2013	Produits nets d'intérêts¹	1 461 \$	47 \$	343 \$	4 \$	1 855 \$
	Produits autres que d'intérêts	525	465	219	117	1 326
	Produits intersectoriels²	79	(80)	1	-	-
	Total des produits¹	2 065	432	563	121	3 181
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	241	-	10	14	265
	Amortissement³	22	3	1	56	82
	Charges autres que d'intérêts	999	312	444	150	1 905
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	803	117	108	(99)	929
	Impôt sur le résultat¹	192	27	17	(105)	131
	Résultat net	611 \$	90 \$	91 \$	6 \$	798 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	611	90	91	4	796
	Actif moyen⁴	251 786 \$	4 015 \$	125 734 \$	20 778 \$	402 313 \$
30 avril 2012	Produits nets d'intérêts¹	1 415 \$	46 \$	241 \$	51 \$	1 753 \$
	Produits autres que d'intérêts	515	446	222	148	1 331
	Produits intersectoriels²	74	(74)	-	-	-
	Total des produits¹	2 004	418	463	199	3 084
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	271	-	16	21	308
	Amortissement³	23	2	1	66	92
	Charges autres que d'intérêts	975	311	278	108	1 672
	Résultat avant impôt sur le résultat	735	105	168	4	1 012
	Impôt sur le résultat¹	179	26	37	(41)	201
	Résultat net	556 \$	79 \$	131 \$	45 \$	811 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$
	Actionnaires	556	79	131	44	810
	Actif moyen⁴	251 673 \$	4 044 \$	114 108 \$	21 821 \$	391 646 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 97 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2013 (respectivement 92 M\$ et 61 M\$ pour les trimestres clos les 31 janvier 2013 et 30 avril 2012), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2013	Produits nets d'intérêts ¹	2 883 \$	93 \$	711 \$	(9) \$	3 678 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 056	946	430	210	2 642
	Produits intersectoriels ²	162	(164)	2	-	-
	Total des produits¹	4 101	875	1 143	201	6 320
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	474	-	31	25	530
	Amortissement ³	44	6	2	116	168
	Charges autres que d'intérêts	1 985	632	742	281	3 640
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 598	237	368	(221)	1 982
	Impôt sur le résultat ¹	383	55	79	(209)	308
	Résultat net (perte nette)	1 215 \$	182 \$	289 \$	(12) \$	1 674 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	1 215	182	289	(16)	1 670
	Actif moyen⁴	252 923 \$	3 970 \$	125 916 \$	20 718 \$	403 527 \$
30 avril 2012	Produits nets d'intérêts ¹	2 860 \$	94 \$	503 \$	138 \$	3 595 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 028	904	455	259	2 646
	Produits intersectoriels ²	145	(145)	-	-	-
	Total des produits¹	4 033	853	958	397	6 241
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	552	-	42	52	646
	Amortissement ³	45	4	2	132	183
	Charges autres que d'intérêts	1 949	621	566	236	3 372
	Résultat avant impôt sur le résultat	1 487	228	348	(23)	2 040
	Impôt sur le résultat ¹	364	49	84	(103)	394
	Résultat net	1 123 \$	179 \$	264 \$	80 \$	1 646 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	1 123	179	264	76	1 642
	Actif moyen⁴	253 578 \$	4 051 \$	112 642 \$	23 638 \$	393 909 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 189 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2013 (118 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2012), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096, par télécopieur, au 416 980-7012, ou par courriel, à l'adresse michelle.caturay@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-5093, par télécopieur, au 416 980-5028, ou par courriel, à l'adresse geoffrey.weiss@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-4111, par télécopieur, au 416 363-5347, ou par courriel, à l'adresse marylou.frazer@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu le jeudi 30 mai 2013, à 7 h 30 HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 à Montréal ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 6704753#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 à Toronto ou le numéro sans frais 1 866 696-5910 pour le reste de l'Amérique du Nord, code d'accès 3201624#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 13 juin 2013. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2521553#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 9718152#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 30 mai 2013, à 7 h 30 HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon, à l'attention de La Société canadienne de transfert d'actions inc., C.P. 700, succ. B, Montréal, Québec H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust CIBC Mellon par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Dates d'émission	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} févr. 2013	83,70 \$	
1 ^{er} mars 2013	83,06 \$	
1 ^{er} avr. 2013	79,96 \$	
29 avr. 2013		79,57 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 416 980-2211
www.cibc.com/francais